LA PATRIE

14e ANNEE—No 194 | MONTREAL, JEUDI, 13 OCTOBRE 1892 | LE NUMERO: UN CENT

LA PATRIE

MONTREAL, 12 OCTOBRE 1892

Le docteur Beaudry, inspecteur provincial d'hygiène, est allé faire l'inspection des diverses parties de la ville de Trois-Rivières.

La dépouille mortelle de lord Tennyson a été déposée sous les dalles de l'Abbaye de Westminster, hier, après des cérémonies funèbres d'une grande somptuosité.

Bouchard, le fameux contrebandier du bas du fleuve, sera défendu devant les assises criminelles de Québec par M. J. S. Perreault, avocat de la Malbaie, et MM. Fitzpatrick et Lemieux.

Le fameux Dr Cream, accusé du meurtre de tant de femmes en Angleterre, vient de produire sa réclamation, par l'entremise de M. Hearn, avocat de Québec, pour avoir sa part de la succession de son père. Il réclame $7,000 pour payer ses procès.

Il y a actuellement au pénitencier de l'Etat du Kansas cinquante criminels condamnés aux travaux forcés pour assassinat. On calcule que leur entretien ne coûte pas moins de $10,000 à l'Etat.

Un nommé John Tollivare, employé d'une compagnie d'éclairage (Indiniapolis), était occupé à remettre les fils conducteurs en ordre, dans une rue de cette ville, lorsqu'il a reçu une décharge si violente qu'il a été tué sur le coup.

On annonce la fondation probable au pays d'une nouvelle communauté religieuse étrangère. Il s'agit cette fois des moines Bénédictins. Le monastère serait placé à Magog, sur une terre de 300 âcres donnée par M. l'abbé Ramsay, du diocèse de Sherbrooke.

Mgr Freppel, l'éloquent député du Ministère, ne tardera pas à avoir au Folgoël son monument. Le chiffre des souscriptions recueillies par le comité qui s'est constitué dans ce but, sous le patronage de Mgr l'évêque de Quimper, s'élève aujourd'hui à près de 7,000 francs.

On mande de Pittsburg, Pennsylvanie, que le grand jury a rendu un verdict d'accusation fondée contre les chefs des grévistes, les six employés des Carnegie et les détectives de l'agence Pinkerton, accusés respectivement de sédition, d'assaut ou d'arrestation illégale, lors des troubles de la grève à Homestead.

A la réunion du congrès des américanistes tenue mardi soir, à Huelva, il a été décidé qu'une session extraordinaire des américanistes aurait lieu dans une ville des Etats-Unis en 1893 et que la session ordinaire de 1894 se tiendrait à Stockholm, en Suède.

Une assemblée de la compagnie du Grand-Tronc est convoquée pour le 31 courant à Londres. On y soumettra l'engagement de quatorze compagnies qui consentent à s'inféoder au Grand-Tronc. Une dépêche de Londres laisse entendre que le mouvement contre les anciens directeurs pourrait bien se faire jour à cette assemblée.

On vient d'apprendre à Lisbonne qu'un épouvantable cyclone a ravagé les îles du Cap Vert, à la date du 12 septembre. On manque encore de détails ; on sait seulement qu'un grand nombre de plantations ont été ruinées, que des centaines de bêtes ont été tuées, bon nombre de maisons démolies et que plusieurs navires ont sombré.

On a annoncé officiellement à Paris que la police n'interviendra pas dans la réunion de la petite Bourse au passage de l'opéra, à moins que les coulissiers n'y empêchent la circulation sur la voie publique. Ils pourront donc vaquer à leurs opérations financières comme ils avaient coutume de le faire avant de se réunir dans la grande salle du Crédit Lyonnais.

Il est dit dans une dépêche de St-Pétersbourg : "La *Gazette officielle* du Turkestan, parlant de l'expédition russe, placée sous le commandement du colonel Jaroff, admet que l'expédition avait pour but d'expulser les Afghans et les Chinois du Tamir ; cette région, ajoute-t-elle, étant réclamée par la Russie en vertu de la convention conclue avec la Grande-Bretagne et 1872-73."

La *Chronicle* de Londres commente cette nouvelle dans les termes suivants : "Il importe que M. Gladstone aborde et règle une fois pour toutes cette étonnante réclamation."

Des ouvriers employés à creuser dans le jardin d'un hôtel d'un des quartiers les plus fashionables de Glasgow, Ecosse, ont trouvé le cadavre affreusement mutilé d'une femme. La victime avait été taillée en pièce et les membres avaient été semés à travers le jardin, sous une faible couche de terre.

La famille qui habite ordinairement cette résidence était absente et en avait confié la garde à un jeune McEvan, disparu depuis que les ouvriers ont fait cette horrible trouvaille. On a trouvé dans la chambre du fugitif des preuves que le crime avait été commis là. Les voisins déclarent que McEvan avait l'habitude d'introduire des femmes chez ses maîtres, depuis l'absence de la famille.

BULLETIN POLITIQUE

L'hon. M. Laurier donnera demain soir, à Québec, une conférence au profit de la kemesse.

— Le *Witness* apprend que le gouvernement a l'intention de demander un changement de juridiction de Québec à Montréal dans l'affaire Mercier-Pacaud.

— On parle de MM. J. L. Hall, Archibald et Morris pour la charge de juge. On dit aussi que M. le juge Taschereau pourrait bien être transféré à Montréal.

— C'est ce soir q'a lieu la séance du Parlement-Modèle et les débats qui auront lieu sur le renvoi du lieutenant-gouverneur Anger promettent d'être fort animées.

— L'hon. M. Chapleau agissant sur la recommandation de M. LaRivière, député de Provencher, vient de nommer officier de la douane à Winnipeg, M. J. C. Auger, greffier de la ville de St Boniface. Le titulaire est fils du régistrateur de Montréal-Est.

— Le juge Bossé rendra jugement sur les objections soulevées par M. Fitzpatrick dans la cause de la Reine vs Mercier et Pacaud.

— Sir John Thompson agit comme aviseur du gouverneur-général en l'absence de sir John Abbott.

Sir John Thompson agit aussi comme remplaçant de l'hon. M. Foster, comme ministre de la justice, procureur-général, leader dans la Chambre des Communes, député d'Antigonish, membre de la Commission d'Economie interne et du trésor, etc. Il est évidemment en mesure de déployer toutes ses aptitude pour le travail.

— Une dépêche spéciale d'Ottawa au *Star* apprend à ce journal que le gouvernement serait résolu d'adopter des lois réparatrices dans l'affaire des écoles du Manitoba, sur le principe que la législation Greenway confisque les propriétés scolaires des catholiques. Cette considération n'a pas embarrassé un seul instant les nobles lords du Conseil Privé.

— M. L. G. Desjardins, ex-député fédéral, a pris possession de la charge de greffier de l'Assemblée Législative. *L'Electeur* dit que ce qui a retardé son acceptation, c'est qu'il objectait à la commission de 10 p. c. imposée par le nouveau gouvernement sur les nominations des emplois publics. Avec la retenue de 4 p. c. pour le fonds de retraite, la taxe de 2½ p.c. et l'honoraire de $10 sur sa commission, il y avait un tribut de $430 à payer.

— Il y a sept vacances au Sénat. Dans Ontario, il faudra remplacer l'hon. sénateur McDonald, de Toronto, qui est décédé, et l'hon. sénateur Alexander, de Woodstock, qui est malade. Dans Québec, les divisions de Waterloo et de La Vallières sont vacantes par la mort des honorables MM. Stevens et Paquet.

Il existe une autre vacance pour la Nouvelle-Ecosse, une pour le Nouveau-Brunswick et une autre pour Manitoba, par suite de la mort des honorables sénateurs Archibald, O'Dell et Girard.

—Les cercles militaires de Winnipeg sont indignés contre le général Herbert qui a suspend le colonel Villiers parceque ce dernier est parti en voyage de noces sans avertir ses supérieurs de son absence.

—Le *Canada* dit que l'on croit dans certains cercles politiques à Ottawa que l'hon M. Chapleau acceptera la lieutenance de Québec à la fin du terme de l'hon. M. Angers qui expirera le 29 du présent mois.

— M. McNeil, membre de la Chambre des Communes du Canada, a prononcé un discours mardi, devant la chambre de Commerce de Sheffield, Angleterre, en faveur du commerce préférentiel Anglo-Canadien. Il a mis les Anglais en garde contre les épreuves auxquelles la loyauté des Canadiens est en ce moment sujette et a engagé l'Angleterre à accepter l'offre du parlement du Canada d'un commerce préférentiel.

— L'émigration anglaise et scandinave du Canada va recommencer à Liverpool demain. On se plaint que les délais sont dus aux imperfections de la Grosse-Ile.

La ligne Dominion prend des passagers pour toutes les parties des Etats-Unis.

— L'honorable Edward Blake ira porter la parole à Boston, le 21 courant, sur l'invitation des Irlandais de la grande ville. Le 2 novembre, il prendra passage à New-York, à bord du "Teutonic," avec Mme Blake. Le 14 novembre, il ira porter la parole à Bristol, en compagnie de sir George Trevelyan, secrétaire pour l'Ecosse, devant une société libérale. Le *Globe*, en faisant ses adieux à l'illustre Canadien, fait des vœux pour qu'il revienne avant longtemps sur la scène politique canadienne.

— M. K. Chisholm, député du comté de Peel, Ontario, a donné sa démission et il va être nommé régistrateur.

SOYONS PRÊTS

Grover Cleveland, adressant la parole à l'un des clubs démocratiques de New-York, énonçait en une seule phrase, une une vérité dont les libéraux du Canada devront faire leur profit.

Parlant des avantages qu'une bonne organisation procure à un parti politique, il disait : "Les bonnes intentions non organisées et les platoniques aspirations patriotiques ne peuvent lutter avec succès pour la prépondérance, contre les forces compactes et combinées de la cupidité et des intérêts personnels."

La politique américaine offre plusieurs points de ressemblance avec ce qui se passe au Canada. Dans les deux pays, le parti au pouvoir a attaché sa fortune au maintien d'un tarif protecteur très élevé ; dans l'un et dans l'autre cas le parti au pouvoir conserve les rênes de l'administration grâce aux sommes énormes dépensées avec profusion par une ploutocratie enrichie par le tarif.

Dans les deux cas, le parti proprement dit a derrière lui pour l'appuyer les forces combinées des associations, toujours prêtes à avancer l'argent nécessaire au fond de campagne électorale, et ayant conscience de la valeur réelle de ce placement ; toujours prêtes à avoir recours au moyen encore plus répréhensible qui consiste à employer l'intimidation pour forcer leurs employés à voter en faveur de ce système odieux.

L'argent, c'est le pouvoir et, comme le dit notre confrère du *Herald*, nous autres libéraux, nous devrions reconnaître le fait que soixante-quinze pour cent des agioteurs du Canada nous sont hostiles.

Que le gouvernement, ainsi appuyé et possédant en outre les avantages additionnels que lui offrent les manipulations des listes électorales et le morcellement des comtés, puisse avoir le dessus, cela n'a rien d'étonnant.

Ce qu'il y a de remarquable c'est que l'opposition, malgré les désavantages dont elle souffre, ait pu faire une lutte sérieuse. Cependant, en 1887 et en 1892, peu s'en ait fallu que le gouvernement mordit la poussière.

Ce sont des faits de cette nature qui donnent un caractère de plausibilité à la croyance que les libéraux ne sont pas en minorité dans la confédération canadienne.

Défranchisés, parqués dans des châteaux-forts où leurs forces étaient paralysées, entravés par le manque d'organisation, n'ayant pas même les fonds suffisants pour les dépenses légitimes d'une campagne, les libéraux ont, par deux fois, presque défait l'armée conservatrice avec tout son cortège de mercenaires rétribués.

Il y aura une élection générale en 1896 ; probablement avant cela ; car il est devenu de mode chez les chefs de parti de choisir une occasion favorable pour prendre le pays par surprise en dissolvant les Chambres. Qu'est-ce que les libéraux se proposent de faire, le cas échéant ?

Se proposent-ils de combattre seulement pour la forme, ou ont-ils l'intention de gagner la bataille ?

Cette dernière perspective est possible, mais les préparatifs devraient commencer dès maintenant. Dans chaque collège électoral, les libéraux devraient se mettre à l'œuvre. Le mot d'ordre devrait être d'organiser sur toute la ligne.

Il y a les listes électorales à préparer. A moins que l'on n'en surveille la préparation, dans chaque circonscription électorale, nos adversaires trouveront moyen de laisser de côté assez d'électeurs libéraux pour assurer le succès des candidats conservateurs.

Partout où la chose est possible, les libéraux devraient choisir leurs candidats de bonne heure. Alors il y aurait dans chaque division quelqu'un qui aurait intérêt à voir à ce que l'organisation du parti fut parfaite.

Pour rendre le succès possible aux prochaines élections, trois choses sont indispensables aux libéraux : surveiller la préparation des listes électorales ; nommer les candidats de bonne heure ; avoir une organisation suffisante pour assurer un vote complet de parti le jour du scrutin.

Tout cela peut se faire facilement pourvu que l'on se mette immédiatement à l'œuvre. Pendant l'excitation et la hâte d'une campagne, lorsque le jour du scrutin n'est plus éloigné que d'un mois, tous ces préparatifs seraient impossibles.

La perspective du parti libéral n'est pas décourageante. Chaque jour accentue d'avantage l'effondrement de l'idée protectionniste à laquelle le gouvernement est irrévocablement lié.

Le parti conservateur devient de plus en plus une agglomération de factions hostiles que seuls les liens de l'égoïsme et de la cupidité retiennent ensemble.

Bon nombre d'anciens libéraux, devenus conservateurs se montrent disposés à revenir aux doctrines plus simples et plus équitables du libéralisme.

Ce sera notre faute si le gouvernement actuel survit au parlement actuel. Une bonne organisation et une campagne rigoureuse et intransigeante en faveur de la réforme du tarif nous assureront la victoire.

LA GRATUITÉ DE L'ENSEIGNEMENT

C'est avec une vive satisfaction que nous voyons, les uns après les autres, les journaux sérieux se ranger à l'opinion que nous avons soutenue de notre mieux contre ceux qui, on n'a jamais pu savoir pourquoi, veulent absolument voir dans la gratuité de l'enseignement une menace contre la religion et la société.

Après le *Canadien*, la *Presse* et plusieurs journaux conservateurs sont venus se joindre à nous pour réclamer cette réforme en faveur des classes pauvres.

La *Presse* d'hier développait en termes très heureux l'opinion que nous avons déjà défendue contre l'*Etendard* et le *Courrier du Canada*, savoir : que si la taxe scolaire ne procure pas la gratuité de l'enseignement, elle n'a pas sa raison d'être.

La *Presse* n'étant pas un journal libéral, on ne l'accusera peut-être pas pour cela de tendance anti-religieuses et peut-être pourrons-nous en sa compagnie échapper à la réprobation des bonnes âmes trop empressées à nous attribuer des idées subversives. Voici ce que dit la *Presse :*

"Nous avons dit que la gratuité de l'enseignement, et nous avons restreint cette gratuité à l'enseignement primaire élémentaire, était non seulement la conséquence mais la seule raison d'être de la taxe scolaire.

"La taxe scolaire est une taxe révolutionnaire, socialiste, nous dirons même communarde au premier chef ; elle prend à celui qui a, de quoi faire instruire les enfants de ceux qui n'ont rien, et la seule raison que l'on puisse avancer pour la défendre c'est que la société doit protéger l'enfant et se protéger elle-même en diminuant le nombre des illettrés.

"Si la taxe scolaire ne doit pas servir à donner l'instruction à ceux qui sont trop pauvres pour la payer, qu'on la supprime, car alors c'est une taxe injuste, différentielle et et dont le revenu au lieu d'être appliqué au bénéfice de toutes les classes de la société, est employé à venir en aide à ceux qui n'ont que peu ou pas besoin de cet aide.

"Nous n'apportons aucun argument nouveau dans la discussion, parce que cela est inutile ; nous ne demandons aucun changement. Encore une fois la loi actuelle nous suffit amplement ; nous ne demandons qu'une chose c'est qu'elle soit appliquée de façon à réaliser tout le bien qu'elle est appelée à faire et pour la réalisation duquel des hommes de cœur ont lutté pendant de longues années.

"Si nous nous trompons, si c'est à tort que nous pensons que la gratuité de l'enseignement est la conséquence forcée de l'imposition de la taxe scolaire, nous prions l'*Etendard* de bien vouloir nous dire à quoi doit servir cettte taxe et quels sont les principes qui ont présidé à la confection de la loi qui l'a créée."

LA NON INTERVENTION

L'*Etendard* n'est pas du tout satisfait de l'attitude de l'*Empire* et il y a de quoi. Nous extrayons ce qui suit d'un article qu'il publie sous le titre ci-dessus :

"Il est vrai comme le dit l'*Empire* qu'on a donné toutes les facilités à la partie lésée, de faire redresser l'injure dont elle se plaint devant les tribunaux. On a même usé, suivant nous, d'une forte pression pour que les catholiques de Manitoba eussent recours à ces facilités.

"Mais c'est précisément ce qui rend aujourd'hui leur droit à l'appel au parlement plus fort encore si possible. Ils ont sacrifié, dans le temps, par amour de la paix et de la concorde, le moyen le plus efficace qu'ils avaient d'être remis en possession de leurs droits. On leur a dit "abandonnez cette sauvegarde que vous garantit la constitution, n'insistez pas pour obtenir le désaveu, vous vous mettriez dans l'embarras. Adressez-vous aux tribunaux et s'ils ne vous rendent pas justice il vous restera toujours votre appel au parlement."

"Et l'on voudrait aujourd'hui que les catholiques de Manitoba rejetassent loin d'eux cette dernière corde qu'ils ont à leur arc, qu'ils abandonnent leur dernière planche de salut, et on leur demande encore ce nouveau sacrifice au nom de la paix et de la concorde.

"Et l'on voudrait leur faire croire qu'ils peuvent compter sur les bons sentiments de leurs persécuteurs revenus de leur erreur ?

"Mais s'ils adoptaient pareils conseil ils ne se montreraient plus seulement bonasses et maladroits. Ils feraient preuve d'une véritable stupidité et il n'y aurait plus qu'à les abandonner à leur triste sort.

LA FIN D'UN REVE

Sous le titre *A masket "fad,"* que nous traduisons par les mots ci-dessus, le *Canadian Post* dit :

"Le *Times* de Londres, tory de conviction, a, d'un coup, rudement chiffonné la lubie des *fair traders* et anéanti le rêve de fédération impériale assidument caressé par les journaux torys de notre pays et d'après lequel la mère-patrie serait disposée à adopter un tarif préférentiel favorisant les grains et les produits alimentaires coloniaux.

"Les agriculteurs du Canada se sont laissé dire en termes mirobolants par les orateurs conservateurs qui ont porté la parole en différents endroits, depuis deux ans, que la métropole se préparait à adopter un tarif préférentiel en exécution duquel les grains et les bestiaux des Etats-Unis seraient frappés d'un impôt à l'importation, ce qui aurait pour effet d'avantager considérablement le cultivateur canadien.

"Ces idées ont été professées avec des protestations extraordinaires de loyalisme et l'on a soutenu qu'il serait de beaucoup plus "loyal" de commercer avec la mère-patrie que de travailler à l'établissement de la liberté des échanges et à l'augmentation du commerce entre nous et les Etats-Unis, encore que les réformistes aient toujours mis en suspicion la sincérité et le désintéressement d'une "loyauté" qui demande aux Anglais de se taxer eux-mêmes pour notre bénéfice.

"Cela n'a pas laissé, cependant, que de constituer un magnifique alléchement pour l'agriculteur tory et l'on en a tiré tout le parti possible, ce qui a eu, sans doute, pour effet de reconcilier bon nombre de cultivateurs tory, déçus et dégoûtés, avec les fardeau d'impôts qu'on reconnaissait avoir été créé par le protectionniste.

"La chose a eu son effet dans la campagne électorale. Sir Charles Tupper n'a pas peu contribué à répandre cette opinion au Canada, par ses redondantes déclarations qu'il a multipliées sur les avantages du *fair trade* et la probabilité de l'adoption par la Grande-Bretagne de tarifs préférentiels favorables aux colonies.

"Mais le *Times* de Londres a cruellement abîmé l'idole. Il déclare, d'après le résumé que donne le câble transatlantique, que "le rétablissement du pro-"tectionisme serait de beaucoup plus "difficile à effectuer que sa destruction "il y a cinquante ans. Il nie catégori-"quement qu'un droit imposé sur le blé "étranger n'aurait pas pour effet d'aug-"menter le prix du pain pour le con-"sommateur anglais, et il prétend qu'un "droit de six shellings par *quarter* "constiturait un impôt de cinq millions "de louis sterling pour la nation, dont "cinquante pour cent ne figurerait pas "à l'Echiquier mais contribuerait sim-"plement à l'enrichissement d'une classe "restreinte."

"La leçon significative pour l'agriculteur et, en fait, pour le contribuable canadien de toute catégorie, que comporte l'article du *Times* n'implique pas seulement qu'un impôt préférentiel sur le blé étranger constituerait un fardeau annuel de £5,000,000 sterling ou $25,000,000, mais elle comporte que *cinquante pour cent du produit de cet impôt* NE FIGURERONT JAMAIS A L'ECHIQUIER, *mais serviront seulement à l'enrichissement d'une classe restreinte.*"

"C'est toute la politique dite nationale réduite à sa plus simple expression. Une proportion de cinquante pour cent de l'impôt sert à enrichir, non le trésor fédéral, mais une petite classe de monopoleurs qui s'est ardemment employée à faire établir une taxe ou un tarif qui fait affluer l'argent dans leurs goussets.

"Tout cela se fait au nom du vieux drapeau. Le monopoleur empoche son cinquante pour cent et, à l'heure convenue, il figure au salon rouge où il verse une forte contribution pour venir en aide au système administratif qui met de l'argent dans sa poche.

"On déploie le vieux drapeau ; l'agriculteur et l'artisan votent en faveur du protectionisme pendant que le monopoleur rit dans sa manche et gonfle son gousset en même temps que sa panse.

"C'est une chose à laquelle le cultivateur et l'artisan doivent réfléchir ; mais s'ils se trouvent heureux et satisfaits, s'ils se montrent disposés à continuer l'acquittement de l'impôt et l'enrichissement du monopoleur, qui pourra se plaindre ?

"Pour le moment du moins le tarif préférentiel est un rêve détruit, et c'est le *Times* de Londres qui l'a dissipé."

Les procès politiques

Le *Monde* s'exprime comme suit au sujet des poursuites intentées contre M. Mercier :

"Pour notre part nous ne pouvons nous empêcher de regretter la voie rigoureuse dans laquelle le cabinet provincial s'est engagé.

"D'abord, il est toujours humiliant pour une nation de voir un homme qui a été pendant de longues années, l'arbitre de ses destinées, traité comme un vulgaire criminel, et ensuite si M. Mercier a péché, c'est comme homme politique, et c'était à l'électorat à le punir. Nous croyons que le châtiment a été assez sévère pour qu'on évite au pays et surtout à l'étranger le spectacle d'un parti politique vainqueur s'acharnant contre les vaincus.

"Nous n'avons rien à gagner par tous ces procès. Ils ne peuvent que jeter du discrédit sur la nation, retarder l'appaisement et nuire aux affaires."

DEUX OPINIONS

Sous ce titre nous lisons dans le *Canada :*

La *Gazette* de Montréal et l'*Empire*, deux journaux officieux du gouvernement, ont publié samedi matin chacun un long article sur la question des écoles du Manitoba. Selon leur habitude, ces deux journaux n'ont pas dû aborder ce sujet important sans avoir pris au préalable leur inspiration en haut lieu. Ces deux confrères évidemment ont reçu l'ordre de préparer les esprits, d'un côté à la soumission et l'autre côté à la victoire. La *Gazette* se résume en suggérant que le gouvernement demande à la cour suprême si le parlement peut soulager les catholiques par des lois remédiatrices. Procédé qui permettrait sans doute aux hommes aux affaires de pacifier temporairement l'opinion : n'étant pas prêts à tenter de sortir du dilemme où les a placés le comité judiciaire du Conseil Privé. L'*Empire* croit que le conseil des ministres doit considérer et étudier longuement et sérieusement la demande qui lui est soumise par la hiérarchie catholique ; faire preuve du plus grand respect envers les catholique : élément important de la population et, après avoir pris toutes ces précautions recommander charitablement aux évêques de s'adresser à M. Greenway pour remédier à leurs maux.

Le journal de Toronto s'appuie sur le précédent, créé dans la malheureuse affaire des Jésuites. Les catholique à cette occasion ont mis de l'avant le principe de l'autonomie provinciale, pour faire accepter par les protestants un acte du gouvernement de Québec, qu'eux-mêmes condamnaient dans le fond. Nous ne pouvons cesser de dire combien M. Mercier, avec cette loi, a entassé sur nous des déboires et des sacrifices. Quoiqu'il ne soit pas raisonnable de vouloir appliquer également dans ces deux cas le principe de l'autonomie provinciale, il n'était pas moins d'une imprudence impardonnable, pour la minorité, de créer un précédent comme celui-là, à propos d'une question religieuse. Pour bien saisir la portée de ces situations il faut se placer au point de vue anglais et protestant. Il est incontestable que, pour une bonne part, le fanatisme fait le grand jeu, mais il ne serait pas juste de dire que tous les protestants soient des fanatiques, surtout quand on leur a fait avaler l'affaire des Jésuites.

Nous nous retranchons, avec raison, derrière le pacte solennel de 1867 répété en 1870. Là les pouvoirs des législatures provinciales sont définis : les privilèges des catholiques y sont garantis et c'est à ces conditions, que nous avons consenti à faire partie de la Confédération ainsi que les habitants de la Rivière-Rouge en 1870. Il est donc illogique d'invoquer le principe de l'autonomie provinciale pour justifier une violation flagrante de la constitution.

Nous sommes partisans de l'autonomie provinciale dans sa plus large acception, mais de là à laisser les législatures provinciales empiéter sur les droits réservés par la constitution, il y a une vaste différence.

L'*Empire* croit que les catholiques devaient être satisfaits de la déférence, dont Sir John A. Macdonald a fait preuve à leur égard, en leur fournissant les moyens pécuniaires pour porter la cause devant les tribunaux. L'organe du gouvernement oublie de dire cependant que Sir John A. Macdonal a promis, en même temps, par la voix de son collègue, M. le ministre de la Justice, qu'au cas ou les tribunaux décideraient contre nous, le gouvernement interviendrait en notre faveur. Ce fut un marché fait, mauvais marché si vous voulez entre entre Mgr Taché et le premier ministre. L'Archevêque de St Boniface ayant rempli les conditions qu'il s'était imposées, l'*Empire* cherche-t-il à empêcher le gouvernement d'exécuter sa sa promesse, ou veut-il l'excuser de manquer à sa parole ?

Pour protéger les intérêts momentanés du parti au pouvoir il ne faut pas habituer le peuple à tenir en suspicion l'honneur et l'intégrité des conseillers du trône. Le respect de l'autorité est nécessaire au bon fonctionnement des lois. La confiance mutuelle et réciproque du peuple et de ses gouvernants est une des conditions essentielles du respect que le peuple doit et accorde à l'autorité.

Du moment que vous ébranlez la confiance du peuple dans ses chefs, le respect s'en va et le bien être de la nation est compromis.

ETABLIE EN 1867.

L. W. TELMOSSE & CIE.,

[Successeurs de Gaucher & Telmosse]

IMPORTATEURS

Epiceries, Vins, Liqueurs, Conserves Alimentaires, &c.

242-244-246 Rue St Paul,

87-89 Rue des Commissaires

MONTREAL.

21 Avril—6m.

ANNONCE IMPORTANTE

—DE—

JOHN MURPHY & CIE

SAISON D'AUTOMNE

Nouvelles Importations

Nouvelles Importations

Sous-Vetements.

Corps et Caleçons en laine pour hommes 50c chaque.
Corps et Caleçons en laine pour hommes 75c chaque.
Corps et Caleçons en laine pour hommes $1 chaque.
Corps et Caleçons en laine Ecossaise pour hommes $1.20 chaque.
Corps et Caleçons en laine Ecossaise pour hommes $1.50 chaque.
Corps et Caleçons en laine Ecossaise pour hommes $1.75 chaque.
Corps et Caleçons en laine naturelle depuis $1.10.

CHAUSSETTES

Chaussettes en laine Artic pour hommes, 20c la paire.
Chaussettes en laine Artic pour hommes, 25c la paire.
Chaussettes en laine Ecossaise pour hommes, 25c la paire.
Chaussettes en laine Irlandaise pour hommes, 35c la paire.
Chaussettes en laine Irlandaise pour hommes, 40c la paire.

Departement de Mercerie

Collets en toile, 4 plis, pour hommes à $1.50 la douzaine.
Chemises Blanches non repassées pour hommes, à 50c chaque.
Chemises Blanches non repassées pour hommes à 75c chaque.
Chemises en Flanelles Unies et de Fantaisie, depuis 90c.
Gilets en laine pour hommes, de toutes grandeurs, depuis $1.50.
Pardessus d'Automne pour Hommes, dernières nuances, depuis $6.25.

Melissa Melissa

Notre Pardessus Imperméable Melissa ne peut être surpassé, il est réellement la Meilleure Invention du Monde dans son genre.

JOHN MURPHY & CIE.

1781, 1783 Rue Notre-Dame

COIN DE LA RUE ST-PIERRE.

Conditions un seul prix pour tous et Argent Comptant. Téléphone—2193

THE E. B. EDDY Co

HULL, P.Q.

PAPIER DE TOUTE SORTE

BRUN A ENVELOPPE, MANILLA, PAPIER DE SOIE, A IMPRIMER LES JOURNAUX, DE TOILETTE ET CARTON EN BOIS.

Allumettes, Articles en Bois, en Papier Maché.

Demandez celui fabriqué par la manufacture de

E. B. EDDY,

mentionné dans les lignes ci-dessus et voyez à ce que vous n'en ayiez pas d'autre.

SUCCURSALE A MONTREAL : 318 RUE ST-JACQUES.

SOIXANTE - ET - DIX ANS

Le remède du vieux Dr GORDON pour les hommes,

AU DÉBUT — 1er MOIS — 2me MOIS — 3me MOIS

Le seul remède au monde qui donnera les résultats magiques suivants et qui ne manque jamais de les donner.

IL EST INFAILLIBLE

Il guérit l'impuissance, la débilité nerveuse, les pertes nocturnes, les maladies causées par les abus, surcroit de travail, indiscrétion, usage du tabac, de l'opium ou de stimulants, le manque d'énergie, maux de tête et insomnie.

Vous gagnez 10 à 20 lbs. en trois mois. Prix $1, six paquets $5. Envoyés par la poste en recevant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

QUEEN MEDECINE Co'y., MONTREAL.

En vente par J. S. LYONS, coin des rues Craig et Bleury et chez A. DECARY, coin des rues Ste Catherine et St Denis.

LA PHŒNIX.—— INCENDIE

SUCCURSALE ETABLIE en 1804

PATERSON & FILS ....Agents généraux

35 rue St-François-Xavier, Montréal.

RAYMOND & MONDOU,

Agents conjoints, section Française.

CIMENT A COUVRIR SPARHAM

Nouveaux toits posés et garantis pour dix ans ....$4.00 par carré
Vieux toits en métal et ardoise et tole galvanisés, couverts en ciment et garantis pour sept ans ....$4.00 par carré
Toits plats, en fer blanc soudés, couverts en ciment..........................$3.50 par carré
Prix donnés pour toits en gravois et réparations, en ciment, une spécialité.

CAMPBELL & CO.,

Seuls agents pour Montréal et les environs, 133 rue St Jacques, Montréal. Téléphone Bell 1174.

11 fev—1a

COMPAGNIE

d'Assurance Mutuelle

CONTRE LE FEU

DE LA CITÉ DE MONTRÉAL,

BUREAU :

No 9 COTE ST-LAMBERT,

TELEPHONE No 1084.

REDUCTION DE 50 o/o

Sur les taux ordinaires.

ETABLIE EN 1854

Cie D'ASSURANCE PHŒNIX

De HARTFORD, Conn.

Capital en numeraire • $2,000,000

Succursale du Canada, Bureau Principal :

114, RUE ST JACQUES, MONTREAL,

GERALD E. HART, gerant general.

Confiez une part de votre assurance contre le feu à cette compagnie riche et de confiance, qui a la réputation de régler les réclamations promptement et libéralement.

CYRILLE LAURIN, G. MAITLAND SMITH, J. A. MERCIER, G. R. FABRE, GARIAS & PELRAS, Agents à Montréal.

La Guardian

Compagnie d'Assurance sur la Vie et contre l'Incendie,

D'ANGLETERRE

Avec laquelle est fusionnée THE CITIZENS INSURANCE Co., du Canada.

CAPITAL $10,000,000

BUREAU PRINCIPAL

GUARDIAN ASSURANCE BUILDING,

151 Rue St Jacques.

E. P. HEATON, Gérant.

G. A. ROBERTS, Sous-gérant.

LA PATRIE
Imprimée et publiée par
la Compagnie de Publication de La Patrie
Administration et rédaction:
77 et 79 RUE SAINT-JACQUES

ABONNEMENTS
Edition Quotidienne .... $3.00 par an
do do .... 1.75 6 mois
do do .... 1.00 3 mois
Edition Hebdomadaire .... 1.00 par an

ANNONCES (mesure agate):
Première insertion .... 10 cts la ligne
Chaque jour, insertions subséquentes .... 6 cts la ligne
Deux fois par semaine .... 8 cts la ligne
Une fois par semaine .... 10 cts la ligne

Toutes correspondances doivent être adressées comme suit:
LA PATRIE,
J. C. Boîte 1427. Montréal, Canada.
N.B.—Les manuscrits refusés ne sont pas rendus

Les écoles aux Etats-Unis

UNE MISSION IMPORTANTE

On écrit de Rome à l'*Univers*, en date du 20 septembre:

On a annoncé que Mgr Satolli, président de l'Académie des nobles ecclésiastiques, était envoyé aux Etats-Unis pour représenter le Saint-Père aux fêtes colombiennes de Chicago; je crois savoir que la mission de l'illustre prélat a un but bien plus important. On se rappelle la question soulevée aux Etats-Unis à propos des écoles cédées par Mgr Ireland, archevêque de St-Paul de Minnesota, à deux municipalités de son diocèse, et d'une décision de la Propagande qui déclara *tolerari posse* en certains cas la méthode suivie en cette occasion par Mgr l'archevêque de Saint-Paul.

Malgré cette décision, les esprits ne s'étant pas complètement calmés, le Saint-Père aurait décidé que la question serait étudiée et examinée sur les lieux par un personnage qui, en sa qualité d'étranger, serait tout à fait sans prévention et par conséquent complètement impartial. Telle serait précisément la mission confiée à Mgr Satolli, qui, doué d'un talent et d'une prudence exceptionnels, pourra d'autant mieux s'en acquitter, qu'il est déjà bien connu par l'épiscopat américain, ayant représenté le St-Père à l'inauguration de l'université catholique de Washington.

Cette information est confirmée par la lettre suivante à la *Correspondance Politique*:

"Je vous ai, il y a quelques mois, longuement entretenu du conflit scolaire aux Etats-Unis. La propagande a prononcé le *tolerari posse* pour l'arrangement établi par Mgr Ireland, et livrant à la *scholar commission* de l'Etat les édifices des écoles catholiques. Ce *tolerari posse* a été interprété diversement aux Etats-Unis, et ne cesse encore d'y provoquer de vives polémiques. Malgré la décision de la Propagande, les adversaires de Mgr Ireland continuent d'attaquer son système et ses idées qu'ils accusent de favoriser l'Etat au détriment de l'Eglise. Pour couper court à ces discussions, le Pape vient d'envoyer aux Etats-Unis en mission extraordinaire, Mgr Satolli, président de l'Académie ecclésiastique. Mgr Satolli avait déjà représenté le Pape au Concile de Baltimore et il avait fait à cette époque un séjour de six mois aux Etats-Unis. L'envoyé du Saint-Siège sera chargé de faire une enquête complète sur la question scolaire après s'être renseigné auprès des diverses parties. On prévoit que son absence durera plus d'une année."

LE 4EME CENTENAIRE

LES FETES EN L'HONNEUR DE COLOMB

LA DEMONSTRATION AU PARC SOHMER ET AU CERCLE VILLE-MARIE

De grandes fêtes ont eu lieu à Montréal hier en l'honneur de Colomb.

La conférence du R. P. Gaffre a fait salle comble au cabinet de lecture et l'auditoire était très distingué.

L'archevêque, qui avait bien voulu présider la séance, est arrivé vers 9 heures, venant de la salle du Windsor, où il avait présidé à l'ouverture du bazar en faveur des petites sœurs des pauvres.

La conférence du R. P. Gaffre se divise en deux parties.

La première partie est consacrée à la mission de Colomb et la deuxième au caractère du grand découvreur.

Le Père a été éloquent comme toujours.

Mgr Fabre dit ensuite quelques mots et donne d'excellents conseils aux jeunes gens.

Dans le cours de la soirée, il y eut chant et musique. Le nouveau maître de chapelle de Notre-Dame, M. Achille Fortier, a reçu une véritable ovation quand il chanta "Une Rêverie" de Victor Hugo. Il dut céder aux instances de l'auditoire et chanter une autre romance.

M. Léon Labonde, avec sa guitare, nous a charmé à deux reprises; il a reçu les félicitations du conférencier et les éloges de tout l'auditoire.

L'accompagnateur au piano était M. Alcibiade Béique.

A côté de l'archevêque de Montréal, on remarquait Mgr O'Brien, M. le chanoine Bruchési, M. l'abbé Collin, supérieur du séminaire, le supérieur des Pères du St Sacrement, M. le curé Sentennes, etc.

AU PARC SOHMER

La fête commémorative de la découverte de l'Amérique a été célébrée, hier soir, au Parc Sohmer, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste. L'immense concours de peuple, au moins 5,000 personnes, qui a pris place dans le vaste amphithéâtre du parc a témoigné, d'une manière éclatante que la mémoire de l'immortel découvreur, Christophe Colomb, est révérée parmi nous nous, qui jouissons de l'un des plus beaux domaines révélés par lui au vieux monde.

Le président de la société St-Jean-Baptiste, M. L. O. David, activement secondé par cet infatigable organisateur de démonstrations patriotiques ou nationales, M. J. X. Perreault, a dignement fait les choses.

Une heureuse inspiration qu'il a eue a été celle d'inviter nos vaillants étudiants en médecine qui sont venus, avec drapeau en tête, et au nombre de plus de 300, prêter tout l'entrain de leur gaieté, tout leur prestige de futurs savants et d'hommes de l'avenir, au succès de la fête. Leur superbe chant, leur digne maintien et leur excellente discipline, ont fait honneur, hier soir, à ces brillants jeunes gens. Aussi le public les a vivement applaudis.

Après quelques airs joués par l'excellente fanfare militaire du parc, M. L. O. David a prononcé le discours de circonstance.

"1892" a dit M. David est l'année des grands anniversaires, grands pour le monde entier, grands surtout pour l'Amérique.

Nous comptons, en effet, cette année, le 250ème anniversaire de la fondation de Montreal et le 400ème anniversaire de la découverte de l'Amérique.

La société St Jean-Baptiste a tenu à associer son nom aux fêtes qui sont célébrées en l'honneur de Christophe Colomb, pour perpétuer dans tout son éclat, la mémoire de ce sublime génie qui a donné à la civilisation et à la religion tout un monde "inconnu jusque-là."

Après avoir esquissé à grands traits l'œuvre de notre société nationale en ce pays, et le but qu'elle poursuit en construisant le monument national, M. David a fait l'éloge des étudiants qui sont, dit-il, l'avenir du pays.

L'orateur a parlé ensuite des bienfaits que Christophe Colomb a conférés à l'humanité en découvrant l'Amérique. C'est à lui que nous devons cette patrie du Canada que nous chérissons, c'est à lui que nous devons d'habiter sur ce continent où règne la liberté, où tout homme de cœur et de courage peut aspirer à jouer les plus grands rôles. Sans la découverte de Colomb, l'Europe souffrirait du trop plein de sa population, le Canada manquerait à la gloire de la France et du monde.

Colomb, comme tous les génies, a été en butte à la persécution, a souffert de cruelles injustices. Mais son triomphe n'en doit être que plus beau, là où la vertu reçoit sa récompense. L'illustre navigateur a montré que le travail, l'amour de l'humanité et de Dieu enfantent les grandes choses. C'est à nous, par une éducation virile et saine, de nous mettre à même de profiter de ces grandes leçons.

Les étudiants, aux accords de la fanfare, ont alors entonné: "A la Claire-fontaine", "A Saint-Malo", "La Huronne", "Marie-Anne s'en va au moulin", "Le Drapeau de Carillon", "En roulant ma boule", "Vive la Canadienne", "O Canada."

C'est alors que M. L. H. Fréchette, le poète canadien, a déclamé, avec un grand succès, la poésie qu'il a composée, en l'honneur de Christophe Colomb. Le public l'a chaleureusement accueilli, et les applaudissements ne lui ont pas été ménagés.

Lorsque cette partie du programme a été remplie, les étudiants ont chanté "Vive la France!"

Le canon a tonné au commencement et à la fin de la démonstration. Une salve de cent coups a été tirée. C'est la Montreal Garrison Artillery qui a fourni les pièces et a fait le feu.

MARIES PAR CALVIGNAC

(Le fameux promoteur de la grève de Carmaux a été, comme l'on sait, élu maire de sa commune. Il pénètre dans la salle des mariages pour remplir ses nouvelles fonctions.)

Le garçon, (annonçant).—Monsieur le maire!

Calvignac, (ceint de l'écharpe, aux fiancés.)—C'est vous qui voulez vous marier? En effet, oui. Ce costume ridicule me l'indique suffisamment. Asseyez-vous!

Le garçon.—Placez-vous là, messieurs.

Calvignac. — Etes-vous mineur, jeune homme?

Le fiancé. — Comment l'entendez-vous?

Calvignac. — J'entends ouvrier mineur. Est-ce que vous croyez que je suis assez ignoble pour faire des calembourgs quand mes frères sont malheureux? Le calembourg est un des privilèges les plus odieux des capitalistes. Il disparaîtra avec les autres. Vous n'êtes pas ouvrier mineur, n'est-ce pas?

Le fiancé — J'avoue que non.

Calvignac — Et mademoiselle non plus, naturellement?

La fiancée, (rougissant) — Non plus, monsieur le maire.

Calvignac — Bon, bon, je comprends. Vous êtes deux exploiteurs et votre but est de vous marier afin de donner naissance à une foule de petits exploiteurs comme vous. Parfait. Vos enfants passeront plus tard un sale quart d'heure. En attendant ce jour espéré, je vais vous unir. Qu'on se taise, là-bas!

Le garçon — Voici le code.

Calvignac — Je n'en ai pas besoin, je le sais par cœur (récitant): "Les époux ne se doivent mutuellement ni fidélité, ni assistance. La femme doit suivre son mari que si ça lui fait plaisir. Quant au mariage en lui-même, c'est une plaie sociale que l'on finira par guérir un jour."

La belle-mère, (à son mari)—Tiens! ça a changé depuis notre noce.

Le beau père. — Tout change.

Calvignac. — Dans ces conditions-là, citoyen X..., avez-vous la bêtise de consentir à prendre pour épouse Mlle Z..., ici présente?

Le fiancé. — Tout de même.

Calvignac. — Et vous, citoyenne, êtes-vous assez dinde pour prendre pour époux X..., ici présent?

La fiancée. — Dame!

Calvignac.—Vous me dégoûtez bien tous les deux, mais je vous déclare unis. Et, maintenant, que tout le monde me fiche la paix! Il faut que j'aille dans une réunion publique. (Au garçon): Garçon, enlevez-moi cette écharpe, symbole d'ignominie.

Alfred CAPSUS.

Les dernières nouveautés en Etoffes à Robes d'automne et d'hiver sont vendues à des prix modérés "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine. 15 181

Ceux qui ont des accès ou quintes de toux sont immédiatement soulagés par le *Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette*. La guérison est certaine.

CETTE SORTE DE CHOSE
FRAPPE PRECISEMENT
LES YEUX DU PEUPLE
Il doit avoir le Meilleur Savon que son argent peut lui fournir.
Il n'en voudra pas d'autre. Le
SAVON
GILT EDGE
DE STRACHAN
est celui que tous demandent.
Chaque barre pèse une livre.
192—8

Ella en a Guéri d'Autres,

Elle vous guérira, est une vraie assertion de l'action de la Salsepareille d'AYER, quand elle est prise pour les maladies provenant d'un sang impur; mais, en même temps que cette assertion est vraie de la Salsepareille d'AYER, comme des milliers de personnes peuvent l'attester, cela ne peut être véritablement appliqué à d'autres préparations, que des marchands sans principes recommanderont et essayeront de vous en imposer, en vous disant: "juste aussi bonne que celle d'Ayer." Prenez la Salsepareille d'Ayer et seulement la Salsepareille d'Ayer, si vous avez besoin d'un dépuratif du sang et que vous vouliez être soulagé d'une manière permanente. Pendant près de cinquante ans cette médecine a joui d'une grande réputation et a à son actif enregistré un nombre de guérisons, lesquelles n'ont jamais été égalées par d'autres préparations. La Salsepareille d'AYER extirpe les traces des scrofules héréditaires et autres maladies du sang du système et elle a, à bon droit, la confiance du public.

La Salsepareille d'Ayer.

"Je ne puis m'empêcher d'exprimer ma joie pour le soulagement que j'ai obtenu par l'usage de la Salsepareille d'AYER. J'étais affligé de maux de reins pendant environ six mois, souffrant considérablement de peines à la chute des reins. En outre, mon corps était couvert d'une éruption de boutons. Les remèdes prescrits ne me firent aucun bien. Je commençai alors à prendre de la Salsepareille d'AYER, et en peu de temps les peines cessèrent, et les boutons disparurent. Je conseille à chaque jeune homme ou jeune femme, en cas de maladie résultant d'un sang impur, n'importe depuis combien de temps le cas subsiste, de prendre de la Salsepareille d'AYER."—H. L. Jarmann, 33 William st., New York City.

Elle Vous Guérira.

Préparée par le Dr J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Le Sirop de Térébenthine du Docteur Laviolette
GUERIT
Les Maladies des Voies Respiratoires et Urinaires
25 Cts et 50 Cts LE FLACON

CERTIFICATS

Montréal, 24 décembre 1890.
J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D.
Cher Monsieur,—Votre Sirop de Térébenthine nous a guéris, mon fils et moi, d'un rhume que nous avions depuis plusieurs semaines. Deux bouteilles ont suffi. Je me fais un devoir de le recommander au public.
Votre obéissant serviteur,
H. A. BEAULT,
Manchonnier de la maison Desjardins & Cie, 1537 rue Ste Catherine.

M. Wilfrid Dastous, tabacconiste et tenant un dépôt de journaux au No 99 rue St Antoine, coin de la rue Ste Marguerite, Montréal, dit: Je souffrais depuis plus d'un an, d'une toux opiniâtre accompagnée d'une expectoration abondante et de mauvaise apparence, de transpirations la nuit, de points ou douleurs à la poitrine, d'affaissement et d'un dépérissement général et progressif qui me faisait redouter la consomption. J'ai pris plusieurs remèdes sans aucun soulagement. Je suis maintenant parfaitement bien, au grand étonnement de mes amis et je déclare avoir été guéri par le sirop de Térébenthine du docteur Laviolette. J'en ai pris cinq flacons de 50 cts chaque. Je recommande ce précieux sirop à ceux qui toussent et se croient en consomption.

M. Felix Sauvageau, entrepreneur menuisier, demeurant au No 179½ rue Saint-Antoine, Montreal, dit:
"Je souffrais beaucoup depuis trois mois d'une toux opiniâtre, accompagnée de picotements dans la gorge, de transpiration la nuit et d'un affaiblissement général qui me faisait craindre la consomption de la gorge. Je suis maintenant parfaitement bien et je dois ma guérison au *Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette*. Je n'en ai pris que quatre petits flacons de 25c chaque.

Montréal, 31 janvier 1890.
M. L. A. Lesage, du département des canaux et demeurant au No 1517 rue Ontario, dit: Ayant fait usage dans ma famille du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette, je puis le recommander fortement à ceux qui souffrent d'une toux opiniâtre consécutive à la grippe. La guérison est sûre et rapide.

Montréal, 30 mars 1891.
J. G. LAVIOLETTE, Ecr., M. D.
Cher monsieur,—Je suis heureux de vous dire que l'usage que j'ai fait de votre *Sirop de Térébenthine* m'a procuré un soulagement considérable dans l'affection des reins et de la gorge dont je souffre depuis de nombreuses années, comme vous le savez.
Ce résultat est nécessairement pour ceux qui me connaissent, une preuve certaine de l'excellence de ce médicament. Aussi, pour le bien de l'humanité, je souhaite que ce précieux sirop soit connu partout.
Croyez-moi sincèrement,
Votre dévoué et obligé,
F. X. TREPANIER, Ptre.
Couvent des Sourdes-Muettes, No 401 rue St Denis.

En vente chez tous les Pharmaciens.
PROPRIETAIRE
J. G. LAVIOLETTE, M. D.
Montréal, Canada.
217 Rue des Commissaires.

RUE ST-JACQUES

Dans l'instance de l'expropriation pour l'élargissement de la rue St Jacques, de la rue Cathedrale aux limites Ouest de la Cité, dans le quartier St Antoine de cette Cité.

AVIS AUX INTERESSES

Les commissaires soussignés, nommés pour faire l'évaluation des terrains compris dans l'instance de l'expropriation plus haut citée, donnent, par les présentes, avis public que à la demande du Conseil de la Cité de Montréal, ils continueront leurs procédés d'évaluation des propriétés requises pour l'amélioration susdite, Lundi, le dix-septième jour d'Octobre courant, à quatre heures de l'après-midi, dans la Chambre des Commissaires, Hôtel-de-Ville, et que là et alors ils seront prêts à entendre les propriétaires et toutes les parties intéressées avec leurs témoins, etc., etc.

S. H. EWING,
J. O. JOSEPH,
C. J. DEVLIN,
Commissaires.

Chambre des Commissaires, Hotel de Ville, Montreal 13 Oct. 1892.

[Pour être publié dans La Patrie et La Minerve les 12 et 15 Octobre courant.]

Colonial House
Place Philippe.

Japonais. Japonais. Japonais.

Nous venons de recevoir directement du Japon 100 caisses de toutes les dernières nouveautés en marchandises Japonaises.

Théières japonaises de 25c à $4.
Jardinières "Token Alby" en véritable Terra Cotta, 60c à $5.
Vases japonais en Terra Cotta, en grande variété.
Patères T. C. japonaises, $8, $9, $12.
Jarres à pot pourri japonaises, $2.50, à $10
Patères Japonaises $3.
Un grand assortiment d'articles en cuivre, décorés, tels que:
Plateaux à épingles japonais.
Plateaux en frêne, Vases.
Plats à Plumes.
Plateaux à cartes, etc.
Boîtes à mouchoirs et à gants japonaises laquées.
Boîtes à ouvrages, etc.
Sucrier et pot au lait en porcelaine de Tokio, $4.50 la paire.
Théière, sucrier et pot au lait de Tokio, $6 le set.
Pot aux huitres de Tokio (couvert), $6 chacun.
Saladiers de Tokio, $3, $4 et $5.
Plateau à brosse et à peigne de Tokio, tous les prix.
Assiettes d'Awaji, 30c chacune.
Bols d'Awaji, 40c, 50c, 60c et $1.

Vases d'Awaji, $2 chacun.
Vases Satsuma, 25c à $10.
Ils sont à très bon marché.
Vases choisis en véritable poterie cloisonnée, $2.50 à $37.50.
Service de 5 o'clock tea japonais, 9 pièces, 70c le service.
2000 parapluies en papier japonais 5c, 25c, $1.25, $1.50, $2, $3.50, $4.50, $6.
A quelques pouces près de 10 pieds de diamètre; ces derniers sont convenables pour pelouses.
Poupées japonaises, très bien habillées, 5c.
Eventails japonais se fermant et s'ouvrant, 5c.
Singes japonais se balançant, 10c.
Boîtes à musique japonaises, 10c.
Plat à salade japonais musical, 5c.
Squelette japonais 5c.
Cure dents japonais 5c, 10, 15c la boîte.
Araignées japonaises, 10c.
Oiseaux japonais pour arbres de Noël et ouvrage de fantaisie.
Ornements japonais en verre de couleur.
Globes japonais, oiseaux, etc.
Valises de poupées japonaises, 10c.
Paniers Japonais, 5c, à $1.

Et une grande variété d'articles à tous les prix.
Venez voir notre Departement Japonais.
Grande variété d'assiettes aux huitres depuis $3 douzaine.

N. B.—Les commandes par la malle sont promptement et soigneusement exécutées.

HENRY MORGAN & CO
MONTREAL

F. ED. MELOCHE
Professeur à l'Ecole des Arts de Montréal.
Décoration d'Edifices Publics, Religieux et Civils.
Architecture. Peinture.
DOMICILE ET ATELIER No 62 RUE BERRI.
MONTREAL.

Perrault & Mesnard
Architectes,
Nos 11 & 17, Cote de la Place D'Armes
Boîte: 1414, Bureau de Poste. Elévateur
Téléphone 656. 1a-131

A. & E. LOIGNON
INGENIEURS-CIVILS,
7 Place d'Armes. MONTREAL.
Telephone No. 9277.
Constructions Civiles et Industrielles, Maçonneries, Charpentes Métalliques, Fers et Aciers pour constructions, toujours en magasin. Poutres en Fer et en Acier, Poutres Rivées, Poutrages, Colonnes. 27m—1a

PRECOURST FRERES
Entrepreneurs Menuisiers
103-Rue SAINT-HUBERT-103
MONTREAL.
TELEPHONE BELL 7249. 28jan

J. EMILE VANIER,
Ancien élève de l'Ecole Polytechnique.
INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR
107 RUE ST-JACQUES, 107
En face du Carré de la Place d'Armes.
Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 130

L. R. MONTBRIAND,
Architecte et Mesureur.
BUREAU: 42 ST-ANDRE,
MONTREAL.
Téléphone Bell, 6733.

J. E. LAURENT
Architecte et Mesureur
No. 16 Rue Saint Jacques,
CHAMBRE No. 31. 6déc—1a

PAUZE & LAMOUCHE,
Ouvrent un magasin de Peintures, Ferronneries, Tapisseries et Matériaux Artistiques au
No 1788 Rue Ste Catherine.
Ils s'occuperont de tous les travaux de Peintures, Blanchissages, etc., tel que par le passé.
Téléphone 7044. 21janv.—1a

A. H. BROSSEAU J. B. TREMBLAY
Tél. Bell 7347 Ci-devant chez J. Paquette
BROSSEAU ET TREMBLAY
Manufacturiers de
PORTES, CHASSIS, JALOUSIES, TOURNAGE
DECOUPAGE, REPARAGE
Et tout ouvrage en bois à des prix modérés
Nos 613 à 617 rue Dorchester
Coin rue Dorchester et Saint-Philippe, Montréal.
44—1a

ALCIBIADE BÉIQUE,
(Organiste à Notre-Dame,)
PROFESSEUR DE MUSIQUE
75 ST-DENIS. 197jan

FRANCIS GIROUX,
—IMPORTATION DE—
VINS, COGNACS, LIQUEURS,
413—ST-HUBERT—413
TELEPHONE 7274 26 nov.—1

LICITATION VOLONTAIRE.

JUDICIAIREMENT AUTORISEE.

Sera vendu par encan public au plus offrant et dernier enchérisseur, **Samedi le 22 Octobre prochain, à onze heures a. m.**, aux salles de vente de Benning & Barsalou, Encanteurs, Nos 86 et 88 rue St Pierre, Montréal, l'immeuble suivant appartenant à Dame Marie Sophie Perrault et autres, aux enfants mineurs de feu J. W. Ostell et autres enfants mineurs, savoir:

Un terrain connu et désigné sous le numéro vingt-huit (No. 28) sur le plan et au livre de renvoi officiels du quartier Centre de la Cité de Montréal, faisant l'encoignure des rues St. Paul et St Sulpice, avec bâtisses dessus construites.

Pour les conditions s'adresser à

N. PERODEAU, N. P.
Bâtisse Assurance New-York Life ou à Benning & Barsalou, Encanteurs.
Montréal, 22 Septembre 1892.
22 24 29 30 6 7 13 14

S. BOURASSA,
PHOTOGRAPHE
296 RUE ST-LAURENT.
Prix pour les vacances: Cabinets $3.00, $2.00, $1.50, $1.25. mer sam jan

SAVON - IMPERIAL
LE MEILLEUR

Marque de fabrique.
ESSAYEZ-LE.
SAVON
IMPERIAL
DE
BARSALOU.
8 12

CADEAUX DE NOCES
Importations directes. Articles de choix et bas prix. Montres, Horloges, Bijouteries, Argenterie, en grande variété, Coutellerie Rodgers, Cuillères et Fourchettes, etc., etc., Eventails, Jumelles, Articles de Paris.
WATSON & DICKSON
Coin de la rue St-Pierre,
Ci-devant de la Rue Saint-Sulpice
mj s—jno

Demandez à votre pharmacien le King of Germ Killers, ou Roi des Destructeurs des Microbes pour chasser les Barbeaux et toute autre vermine.

FEUILLETON DE *LA PATRIE*

No 26

LE MYSTERE DE MANTES

DEUXIEME PARTIE

(*Suite*)

—Qu'est-ce que ces gens-là? se demanda le comte.

—Etrange! fit l'Américain.

M. de Terrianne regarda sa montre.

—Les enfants, dit-il, seront ici dans quelques minutes; je n'y suis pour personne.

Un instant après, les deux visiteurs se faisaient annoncer sans se faire nommer.

—Dites que je ne suis pas visible, dit le comte au valet de chambre.

—L'un de ces messieurs, répondit le domestique, m'a prié d'avertir. M. le comte qu'il avait à lui parler d'une affaire très importante.

—Dites-lui que je le recevrai demain.

Sir Arthur, qui voyait, par la fenêtre, les deux hommes vêtus de redingotes noires râpées et coiffés de chapeaux haut de forme luisants se promener de long en large sur le trottoir, sans quitter des yeux la porte, comprit de quoi il s'agissait et dit à son ami:

—Je crois, mon cher comte, que vous feriez mieux de recevoir ces gens tout de suite.

—Pourquoi?

—Quand ce ne serait que pour vous en débarrasser.

—Vous les connaissez?

—Pas du tout.

—Alors, n'insistez pas, je vous prie.

Le valet de chambre reparut.

—Le même monsieur, dit-il, m'a déclaré qu'il attendrait dans l'antichambre jusqu'à ce que monsieur le comte pût le recevoir. Il m'a chargé de remettre à monsieur le comte sa carte dès que monsieur le comte serait libre.

Le comte prit la carte et ne put retenir un geste de surprise en y lisant ceci:

MERRUAU
COMMISSAIRE DE POLICE
Chef du service de Sûreté à la Préfecture de police.

—Eh bien, lui dit Simpson, qui avait lu la carte en même temps que lui, avais-je raison?

—Faites entrer, dit le comte au valet de chambre.

M. Merruau entra, suivi du jeune homme pâle et joufflu, et tous deux saluèrent profondément M. de Terrianne.

Mais celui-ci avait trop hâte d'être débarrassé d'eux pour perdre son temps en politesses inutiles. Sans même leur offrir de sièges, il leur posa, d'un air presque méprisant, cette question:

—Avez-vous, messieurs, un motif assez sérieux pour légitimer votre insistance?

—Oui, monsieur le comte, répondit M. Merruau sans se déconcerter, nous avons un motif grave, très grave.

—Je vous écoute.

M. Merruau avait plutôt l'habitude de faire parler les autres que de leur tenir des discours. Il ne s'attendait évidemment pas à être interrogé, il eut un moment d'hésitation.

—Parlez, mais parlez donc! s'écria le comte en jetant un coup d'œil sur sa montre.

—Je parlerai tout à l'heure, répliqua le chef de la sûreté.

—Il sera trop tard; j'ai au plus cinq minutes à vous donner.

—Vous m'en accorderez davantage quand vous saurez de quoi il s'agit. Permettez-moi d'abord d'installer à cette table mon secrétaire, M. Garvini, que j'ai l'honneur de vous présenter. Il résumera par écrit notre conversation.

L'Américain avança un siège à M. Garvini, et, se tournant vers le chef de la sûreté:

—Si vous croyez que je sois de trop, lui dit-il, veuillez m'en avertir: je me retirerai.

—J'attends, en effet, pour parler, répondit le magistrat, d'être seul avec M. le comte.

—M. de Terrianne commença à comprendre qu'il s'agissait d'une affaire sérieuse et, offrant un fauteuil à M. Merruau, lui dit, sur un tout autre ton que celui qu'il avait employé jusque là:

—Monsieur est Sir Arthur Simpson, mon meilleur ami, et nous n'avons pas de secret l'un pour l'autre. Vous pouvez parler devant lui.

—Quoi que j'aie à vous dire? demanda le chef de la sûreté, en appuyant sur chaque syllabe.

—Quoi que vous ayez à me dire.

—Soit! Monsieur, vous êtes libre.

Le comte eut un dernier mouvement de révolte en voyant M. Garvini prendre la plume.

—Votre intention n'est pas, je suppose, demanda-t-il à M. Merruau, de me faire subir un interrogatoire?

—Nullement, monsieur le comte, répondit le magistrat, mais seulement de vous adresser des questions auxquelles vous ne répondrez qu'autant que vous le voudrez bien.

—A la bonne heure!

—Vous n'êtes à aucun titre inculpé.

—Il ne manquerait plus que cela!

—Et je ne suis pas juge d'instruction.

—C'est ce que je me disais. Au fait, je vous prie!

—J'y arrive.

Le chef de la sûreté prit un air solennel, et, pesant chacun de ses mots:

—Etes-vous sûr, monsieur le comte, dit-il, que le jeune homme auquel vous avez marié votre fille il y a deux jours s'appelle bien Georges Larbouère?

Le comte de Terrianne pâlit.

—Pourquoi me demandez-vous cela? s'écria-t-il.

—Parce que la justice a de graves raisons d'en douter.

Le comte se passa la main sur le front; il était couvert d'une sueur froide.

—Mais c'est épouvantable! s'écria-t-il. Simpson, dites-moi que je rêve, que ces deux hommes, dont l'un à l'air d'écrire pendant que l'autre semble me parler de choses terribles, n'existent que dans mon imagination!

Le Yankee prit la main de son ami, et:

—Du courage, mon bon Terrianne, lui dit-il, nous sommes en présence d'une erreur qui va s'expliquer dans un instant. Moi, j'ai confiance en Georges!

Ces bonnes paroles rendirent un peu de calme au comte. Il se redressa, et, interrogeant des yeux M. Merruau:

—Vous pouvez continuer! lui dit-il.

M. Merruau continua en ces termes:

—Ce ne serait malheureusement pas la première fois qu'on verrait un aventurier s'introduire sous un faux nom dans une famille honorable.

—Mais dans quel but, monsieur, celui-ci, en supposant que mon gendre soit un aventurier, se serait-il introduit chez moi?

—Pour devenir votre gendre.

—Sa fortune égale au moins la mienne!

—En êtes-vous certain? Avez-vous contrôlé toutes ses assertions? Vous êtes-vous seulement renseigné à la Martinique?

—La Martinique est à quinze cents lieues d'ici!

—Une dépêche parcourt ces quinze cents lieues en quelques instants!

Le comte ne répondit pas. Frappé de la justesse des observations de M. Merruau, il se reprochait son imprudence et se demandait comment il avait pu la commettre.

—Voulez-vous me permettre, monsieur le comte, reprit le chef de la sûreté, de vous demander de quelle façon votre gendre s'est présenté chez vous?

Il aurait fallu, pour répondre à cette question, entrer dans des détails intimes dont la divulgation répugnait à M. de Terrianne.

(*A continuer*)

AVIS.
CHAQUE PLUG DU
Myrtle Navy!
EST MARQUÉ
T. & B.
EN LETTRES BRONZEES.
C'EST LE SEUL VERITABLE
m j s—jno

CHAPUT FRERES,
MAISON FONDEE EN 1886
10—PLACE D'ARMES—10
MONTREAL.
Renseignements commerciaux et contentieux. Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie du Canada. 3 Mars—1a

MILLE BOITES
de Papier à Note et Enveloppes, contenant 24 feuilles de Papier et 24 Enveloppes.
POUR QUINZE CENTINS.
Au dessous du prix coutant! Les Meilleurs Marchés au Monde.
MORTON, PHILLIPS & CIE.
Papetiers, Fabricants de livres blancs, et imprimeurs.
1755 et 1757 Rue Notre-Dame Montréal

VIN ST-MICHEL.
Tonique, Nutritif, Febrifuge et Reconstituant.
Recommandé aux malades par les principaux médecins de Montréal.
En vente chez tous les Pharmaciens et Epiciers.
MONGENAIS, BOIVIN & Cie
Agents pour le Canada.
158—no

Célèbre Onguent du Père Ancé
En vente dans toutes les pharmacies et épiceries, Dépôt général chez le propriétaire
A. DUGAL, Pharmacien, 1399 rue Ste. Catherine, Montreal. 16—35

MALADIES DE POITRINE.
SIROP
D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.
de GRIMAULT & CIE.
Pharmaciens a Paris.
Ce Sirop, universellement recommandé par les médecins, jouit d'une grande efficacité dans les maladies des BRONCHES et du POUMON; il guérit les RHUMES, BRONCHITES et CATARRHES les plus opiniâtres, cicatrise les TUBERCULES du POUMON des PHTHISIQUES, et supprime les QUINTES DE TOUX INCESSANTES qui font le désespoir des malades. Sous son influence les SUEURS NOCTURNES cessent, l'appétit augmente et le malade recouvre rapidement la santé.
SANTAL DE MIDY.
PHARMACIEN A PARIS.
Supprime COPAHU, CUBEBE et INJECTIONS. Guerit en 48 heures les Ecoulements. Tres efficace dans les maladies de la vessie, il rend claires les urines les plus troubles. (5)
Dans toutes les Pharmacies. Gros: Chez M. M. Lyman, Sons & Co., Montreal.

GRAND G
Marque de Fabrique
Guerissez vous vous-même.
Demandez votre pharmacien pour une bouteille de Grand G. Le seul remède non-empoisonné pour toutes les émissions factices et les maladies privées des hommes et les débilités particulières aux femmes. Il guérit dans quelques jours sans l'assistance ou la publicité d'un médecin.
Le Remède Américain Universel
Fabriqué par
The Evans Chemical Co.
CINCINNATI, OHIO.
E. U. A.
Prix $1.00

BUREAUX A LOUER

Chauffés et éclairés au-dessus du bureau de LA PATRIE. S'adresser au bureau de LA PATRIE, 77 rue St Jacques.

Colonne Carsley

ON DEMANDE immédiatement des personnes expérimentées pour la salle de confection des manteaux. On n acceptera que des finisseuses.

S. CARSLEY

PEIGNOIRS
— DE —
DAMES

Toutes les dernières nouveautés en peignoirs pour dames.
Robes à déjeuner pour dames.
Robes de 5 o'clock tea pour dames.
Peignoirs en flanelle pour dames dans toutes les nuances nouvelles, richement garnis en dentelle.
Nouvelles robes de 5 o'clock tea en soie, dans les patrons parisiens les plus nouveaux.
Gilets de toilette pour dames.

S. CARSLEY

JUPES
—: DE :—
DAMES

Assortiment complet de jupes de toutes sortes pour dames pour l'hiver.
Jupes en indienne pour dames.
Jupes en flanelle pour dames.
Jupes en soie pour dames.
Jupes en feutre de fantaisie pour dames.
Jupes en drap Molleton pour dames.
Jupes en flanelle grise, écarlate et en couleurs de fantaisie.
Jupes tricotées pour dames, dans toutes les nuances les plus nouvelles.

S. CARSLEY

MODES

Nous avons reçu par les navires la semaine dernière d'autres nouveautés en modèles européens.

IMPORTEES DIRECTEMENT

par l'entremise de notre bureau à Londres aussitôt qu'elles sont produites.
Nous avons toutes les choses requises pour les modes.

S. CARSLEY

Casques en Drap

Casques navire de guerre en serge pour petits garçons.
Casques navire de guerre en drap pour petits garçons.
Casques de matelots français et anglais.
Casques pour élèves de collège et enfants d'école.
Casques écossais pour petits garçons.

CASQUES POUR ECOLIERES

Dans toutes les formes les plus nouvelles.
Casques Varsity en tweed et peau de daim.
Tourmalines en tweed Angora.

S. CARSLEY

MANTEAUX D'ENFANTS

Assortiment très choisi de nouveaux manteaux pour demoiselle et enfants.
Manteaux en tweed de fantaisie garnis en appliqué pour enfants.
Habits en Astrakan pour enfants.
Manteaux en velours.

HABITS REEFER

en draps nap, draps de pilot et serge avec boutons sous formes d'ancre.
Habits Reefer de toutes couleurs.

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME

Coiffures : d'Enfants

NOUVEAUTES

Nous venons de recevoir toutes les dernières nouveautés en coiffures d'enfants pour cette saison.
Nouveaux bonnets en peluche, toutes nuances et garnis en fourrure.
Nouveaux chapeaux en peluche toutes nuances et garnis en fourrures.
Nouveaux chapeaux de soie.
Nouveaux bonnets de Soie.
Nouveaux chapeaux de cachemire.
Nouveaux bonnets de cachemire.

S. CARSLEY

Marchandises de Deuil

Le MEILLEUR MAGASIN A MONTREAL pour MARCHANDISES NOIRES ET MARCHANDISES DE DEUIL DE TOUTES SORTES, EST CELUI DE

S. CARSLEY

Qu'est-ce que le Rigby ?

Le Rigby est une préparation scientifique, qui, une fois fois appliquée sur une marchandise de laine la rend absolument imperméable, sans détruire ses propriétés poreuses, ou changer l'apparence du tweed ou du drap avec lesquels les vêtements sont confectionnés.

Le Rigby est économique, car il vous fournit un pardessus imperméable et un pardessus ordinaire ou autre vêtement en une seule et même fois.

Personne ne sera assez insensé pour acheter deux habits quand un seul peut lui servir.

S. CARSLEY,
1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
Rue Notre-Dame
MONTREAL

EDITION DU SOIR

UN INVENTEUR EN VEINE

Après le cuivre c'est l'aluminium

Ce n'est pas trop long trente ans de recherches, d'essais ou de travail, quand le succès couronne les efforts.

Tel est le cas de M. Allard, forgeron de Lévis.

Les journaux ont parlé plus d'une fois de l'invention de M. Allard et tout le monde sait qu'il s'agit de la trempe du cuivre rouge, métal si peu consistant de sa nature que les usages en sont très restreints.

Cette semaine, un fabricant de New-York envoyait à M. Allard une baguette d'aluminium avec prière de vouloir la tremper et la lui renvoyer ensuite.

Cette lame d'aluminium offrait si peu de consistance qu'on pouvait l'enrouler aisément toute entière autour du doigt.

M. Allard qui ne connaissait pas ce métal, le prenait pour du plomb et pensait d'abord ne pouvoir le tremper. Cependant ayant donné quelques coups de lime à la baguette, il était persuadé que c'était tout autre chose que du plomb, essaya la trempe et au lieu d'y mettre trente ans pour la trouver, trente minutes suffisaient ; le métal, après avoir été retiré du bain, était dur comme l'acier et résonnait comme l'argent.

Notre ingénieux compatriote, ne voulant rien faire à la légère et désirant avoir l'appréciation d'un expert fit part de sa découverte à l'abbé J. C. K. Laflamme, professeur à l'Université Laval de Québec. Ce dernier reconnut vite que c'était bien là quelque chose de sérieux ; il donna à M. Allard un certificat attestant que la lame d'aluminium d'abord si molle était maintenant très dure et très élastique. La trempe de l'aluminium, ajoutait le savant professeur, n'a jamais été connue et est d'une grande valeur industrielle.

Avec cette nouvelle invention, M. Allard connait quatre trempes particulières et différentes : celles du fer, de l'acier, du cuivre, et de l'aluminium.

Réellement, on peut dire de M. Allard qu'il est en veine d'inventions, et il est à espérer que l'énergie et le courage de notre concitoyen seront récompensés selon son mérite.

Cela parait se réaliser.

Ce ne sont plus seulement des particuliers qui semblent s'intéresser aux trempes de M. Allard.

Ses inventions ont transpiré jusqu'aux cours étrangères.

Ainsi, il vient d'avoir la visite du consul de la Suède et de la Norwège, M. A. W. Schwartz, qui a examiné et pris en note les divers produits qu'on lui a présentés.

Il en rendra compte à son gouvernement.

M. Allard reçoit continuellement des offres sérieuses d'industriels allemands, français et anglais et tout fait prévoir une récompense digne des efforts assidus de l'inventeur de Lévis.

Condoléances

A une réunion des élèves de la faculté de droit de l'Université Laval les résolutions suivantes ont été adoptées à l'occasion de la mort de P. Sylvestre, étudiant en loi.

1o Proposé par J. Horace David secondé par J. Pion : Que les élèves de la Faculté de Droit ont appris avec une douleur profonde la mort de leur estimé confrère enlevé à l'heure où il allait voir se réaliser ses légitimes espérances.

2o Proposé par Camille Paquet secondé par Alp. Archambault : Que les élèves de la Faculté de Droit offrent à la famille leurs sincères condoléances.

3o Proposé par C. Laporte secondé par W. Archambault, que copies des présentes soient transmises à la famille.

Réunion d'intimes

Mardi soir, le 11 courant, à l'occasion de l'inauguration de la splendide demeure de M. Dupré, sise au coin des rues Sherbrooke et Jacques-Cartier, ses nombreux amis se réunirent et, avec leurs souhaits de bonheur et de prospérité, lui offrirent un magnifique cadeau. M. Dupré sut trouver des paroles émues pour les remercier de cette marque d'amitié de leur part, et, avec cette amabilité qui le distingue, mit ses nouveaux salons à leur disposition.

La soirée fut des plus agréables et des plus charmantes. D'éloquents discours furent prononcés par MM. Lefebvre, avocat, Gauthier, architecte, Bélair, maire de Maisonneuve, et le docteur Laurier. Il y eut feu d'artifice, chant, musique, danse, etc., et l'Aurore de ses mains de roses avait déjà ouvert les portes de l'Orient quand les invités se dispersèrent.—*Communiqué.* 1ni

AMUSEMENTS

Académie de Musique

La Ramsay Morris Comedy Co, qui figurera, pendant toute la semaine prochaine, représentera pour la première fois en Amérique, la fameuse comédie de Léon Gouddliot, "Joseph." Cette comédie a eu une succession de 500 représentations, au théâtre Déjazet, à Paris. La troupe choisie par M. Morris est une des plus fortes organisations comiques qui aient été formées, et on y remarque des acteurs et actrices de West London et Queen.

Queen's Theatre

"Diplomacy" continue à attirer un auditoire nombreux. M. Charles Coghlan, qui devait figurer à Montréal comme Henri Beauclerc, rôle qui a été bien représenté par M. de Belleville, arrivera cet avant-midi, en cette cité. On ignore s'il figurera dans "Diplomacy," pendant son séjour à Montréal. Le public aimerait à l'entendre. Sa réputation à Londres et à New-York ne le cède à aucune autre. Pendant son séjour, en cette cité, il surveillera la répétition de sa pièce "The Check Book." Cette pièce sera représentée durant la dernière partie de l'engagement de Miss Coghlan, à Toronto. Comme acteur, il a figuré dans tous les principaux rôles de Shakespeare. Si sa santé lui permet de figurer, ici, sur la scène, ce sera une acquisition pour le théâtre et le public montréalais. Il y aura matinée, samedi après-midi.

Les quintes de toux sont souvent produites par des microbes qui se sont attachés à la membrane muqueuse des voies respiratoires. *Le Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette* soulage immédiatement, et guérit en moins de huit jours ces accès de toux, car c'est le meilleur microbicide connu.

Achetez votre café et votre thé chez Stroud. Nous les importons et les vendons pour un seul prix, chez Stroud, 1519 rue Ste Catherine. 161—jno

Achetez vos Chapeaux et Bonnets d'automne ou donnez vos ordres "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine. 15 181

LES CANADIENS A PARIS

Inscrits au Commissariat-général du Canada à Paris, 10, rue de Rome :

Madame R. Beulac, Montréal, hôtel Terminus.

M. J. W. Mackedie, hôtel St Petersbourg.

Dem M. Antoine, N. D. du Lac.

R. P. Dion, C. S. C., Rome, 30, avenue du Roule.

Docteur W. Gauthier, Montréal, 11, Place du Panthéon.

M. J. B. Charlebois, Rigaud, hôtel Fénelon.

M Albert Duverger a quitté Paris ; il s'embarquera le 6 octobre à bord du *Labrador* de la ligne Dominion.

M. le docteur G. E. Roy, de Montréal, a quitté Paris, en route pour le Canada.

Mme R. Beulac s'embarquera le 6 octobre à bord du *Labrador.*

M. Charles de Martigny est en ce moment à Royan (Charente-Inférieure).

Partis par le *Parisian*, de la ligne Allan, le 22 ; M. et Mme G. R. Cockburn, M. J. H. Joseph, M. Th. Gill et le Révérend Père J. Brosseau.

L'abbé Dufresne, curé de Sherbrooke, s'embarque le 30, à bord du *Sarnia.*

M. et Mme W. Baby partent pour le Canada au cours d'octobre.

La meilleure des recommandations

Le public apprécie ce qui est bon. Un bon remède est celui qui guérit non pas toutes les maladies, mais celles d'un organe déterminé. Contre les affections de la gorge et des poumons, il n'y a qu'un remède : Le *Baume Rhumal.* Des milliers de certificats attestent son efficacité. En voici un par exemple :

Montréal, 4 oct. 1892.

M. Baridon, 1703 rue Ste-Catherine, Montréal.

Cher Monsieur, — Je suis heureux de certifier qu'après avoir pris une seule dose de votre Baume Rhumal, j'ai été entièrement guéri d'un rhume qui me fatiguait depuis quelques jours.

OVIDE ROBILLARD, Avocat.

2 193

PARC SOHMER

Cette semaine, après-midi, de 3 à 5 hrs, soir, de 8 à 10.30 hrs

Les Pinards, Mlle May et *Georges,* trapèze et équilibristes du cirque de Barnum.

Mlle Camille Delmar et *R. Baker,* chanteurs et portraituristes au crayon et au pastel.

Vérande et la Bande.

Jeudi prochain, pour la fête de la C.M.B.A.

Les sœurs Austin, trapèze volant.

Le Parc est maintenant chauffé à 60 degrés. 3-191

Pour avoir un beau Pardessus ou un Costume complet d'automne ou d'hiver, à des prix très modérés, les messieurs doivent s'adresser "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine. 15 181

Si vous avez dans vos maisons ou dans vos hangars des endroits qui jettent de mauvaises senteurs, en employant le King of Germ Killers, tout disparaitra.

A LA

VILLE de MONTREAL

Confection de Robes

Nous avons le plaisir d'annoncer aux Dames que nous sommes en mesure de leur donner pleine satisfaction.

Nous venons de nous assurer le service d'une modiste de Robes de première classe de New-York, Mme P. Bourgeois, qui vient de prendre la direction de nos ateliers de couture et est prête à exécuter toutes les commandes qui lui seront confiées.

Nouvelles Etoffes a Robes

Les dernières Etoffes à Robes qui viennent de nous arriver méritent d'être vues et seront certainement appréciées par les personnes qui aiment la nouveauté.

Grand choix de Garnitures nouvelles, dans tous les genres, dans toutes les couleurs, choisies spécialement pour aller avec nos étoffes.

Escomptes Spéciaux

pour les Modistes de Robes et de Chapeaux.

Cachemires, Henriettas

Merinos Soies et Velours

Couvertes Blanches en laine.
Couvertes Grises en laine.
Couvrepieds, Confortables
Couvertes pour Chevaux,
Couvertes pour Voitures,

Flanelles Canadiennes
Flanelles Francaises
Flanelles Anglaises

Toiles et Cotons

Notre département de Toiles et Cotons est certainement le plus considérable dans l'Est. Nous tenons toujours dans ce département un assortiment très complet. Et nos prix sont encore plus bas dans ce département que dans les autres.

Demandez les Fils et Cotons CARTIER BRESSON, pour repriser, broder et faire du crochet.

Cie Générale des Bazars,

COIN DES RUES

St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles Borromée.

8 10 13

VENTES PAR ENCAN

PAR MARCOTTE FRERES

GRANDE
Vente de Meubles

Nous avons reçu instruction de vendre par encan à nos salles, 89 rue St Jacques,

Mercredi, le 12 Octobre courant,

et les jours suivants, un fonds de banqueroute de meubles de ménage, comprenant :

50 sets de chambres, 15 sets de salons, en rep, peluche et crin, 10 sets de salles à dîner, en noyer noir, chêne et frêne, 30 Sideboards, chaises de salle, de cuisine et de fantaisie, tables de centre, tables à rallonge et autres ; porte-chapeaux, étagères, voitures d'enfants, Canapés, Sofas, Matelas, Sommiers Elastiques, Oreillers, Poêles, Vaisselle, Verrerie, Couvertes de laine blanches, Couvrepieds, et un grand nombre d'autres articles. Absolument sans réserve.

Vente à deux heures chaque jour.

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

192—5

PAR M. HICKS & Cie

Grande Vente sans Réserve

DE LOTS DE

COUPONS

de toutes sortes, en fournitures de maisons, faisant partie d'un stock de tweeds de marchands tailleurs, etc.

Nous vendrons à nos salles Nos 1821 et 1823 rue Notre-Dame,

Vendredi après-midi, 14 Octobre,

un assortiment considérable de marchandises de fournitures utiles, consistant en véritables rideaux en dentelle, portières en chenille, rideaux en soie de damas, R. S. Portières, rideaux en dentelle Nottingham, guipure, tables, couvertures en peluche de fantaisie, couvertures de pianos et de table, tapis serie française, beaux couvrepieds blancs, couvrepieds de couleur, nappes de table, en pure toile et autres articles.

Aussi, tweeds anglais et écossais, coatings et serges, satin farmer, doublures d'habits, etc., etc.

Le tout pour vente sans réserve, vu que ces articles doivent être vendus sans faute.

Vente à 2.30 heures.

M. HICKS & CO., Encanteurs.

193 2

La vente la plus considerable et la plus importante de la saison.

Paillassons, Tapis d'Orient et Broderies

qui ait jamais eu lieu au Canada.

13e Vente Annuelle

Les soussignés ont reçu instruction du bureau des directeurs d'une banque d'Angleterre, de vendre pour le compte de ceux y concernés, pour couvrir les avances, une collection très considérable et très choisie de paillassons de Turquie, de l'Inde et de Perse, et lisières pour corridors, broderies de Bulgarie et de Turquie, articles en cuivre de Damas et de Benarès, et autres productions de l'Orient.

Une grande exposition gratuite de ces marchandises a été faite dans le grand entrepôt "Caverhill's Block" No. 33 rue St Pierre, à dater de mercredi le 12 Octobre, et la collection entière sera vendue par encan public, sans réserve,

Mardi et Mercredi, 18 et 19 Octobre.

Des catalogues descriptifs seront envoyés sur demande.

M. HICKS & Co., Encanteurs.

193 5

Essayez le King of Germ Killers pour les Mites, et vous verrez que vos Pelleteries resteront intactes.

Propriete a Vendre

$7,600—A vendre, rue Dorchester, maison neuve en brique à trois étages, contenant un magasin et sept logements et w. c., très bonne fondation en pierre avec cave de sept pieds. Grandeur de la bâtisse 50 x 36, grandeur du terrain 50 x 100 avec passage mitoyen. Loyer $900 par année. Termes de paiement $3000 comptant. (Cette propriété fait le coin de deux rues).

S'adresser immédiatement à

E. R. Gareau
1586½ Rue Notre-Dame
VIS-A-VIS LE PALAIS DE JUSTICE.
192—jno

EGOUT

DEPARTEMENT DES

CHEMINS

Avis public est par le présent donné qu'on se propose de construire un égout dans la rue ci-dessous mentionnée, savoir :

Rue Tansley, de l'avenue de Lorimier à la rue Shaw.

Avis aux Intéressés.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que l'on se propose de construire l'égout ci-dessus mentionné dans le cours de la présente saison ; et les propriétaires sur la dite rue pourront profiter de l'occasion pour faire faire les drains qui doivent relier leurs propriétés avec le dit égout public ; et les propriétaires sur la dite rue qui ne feront pas faire les drains à partir de leurs propriétés jusqu'au nouvel égout public pendant qu'on est à le construire, et qui demanderont de faire faire des drains dans la rue après que l'égout public aura été parachevé seront tenus de payer une somme additionnelle pour la restauration du macadam ou du pavage permanent. Les propriétaires qui auraient des réclamations pour un égout en brique ou en tuile vernissée qui existe déjà dans la dite rue, sont par le présent notifiés qu'ils auront à soumettre leurs réclamations à l'Inspecteur de la cité dans les deux mois après le parachèvement du nouvel égout ou partie d'égout.

Par ordre,

L'Inspecteur de la Cité,
PERCIVAL W. ST GEORGE

Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel de Ville, Montréal, 10 Oct. 1892. 194 2

Demandez l'EAU MALINES

A VOTRE EPICIER.

Plus de frottage de linge avec l'Eau Malines, préparée par

SERRES & BOUL.
No. 822 Rue Ontario. Montréal.

En vente chez tous les épiciers. 28—1a 1s

TELEPHONE BELL 766.

ED. BEAUVAIS & CIE.,
MAGASINS GENERAUX.

Courtiers de Douane, Marchands à Commission. Marchandises reçues en consignation, argent avancé sur marchandises.

5 A 7 Rue de Bresoles, Montréal.
177

VENDREDI,

LA JOURNEE DU BON MARCHE

— CHEZ —

E. LEPAGE & Cie.

—o0o—

JOB SANS PAREIL.

LE GRAND JOUR D'ACHAT A BON MARCHE.

NOTRE VENTE SPECIALE,

Plumeaux, toutes nuances, à 5c

Plumeaux de Fantaisie à 10c

LE PLUS GRAND JOB JAMAIS OFFERT.

UNE MERVEILLE.

Riches Plumes d'Autruches, noires et couleurs, au prix inconnu de 49c.
Cette Marchandise évaluée de $3.00 à $4.00.

Venez à bonne heure VENDREDI, car ces Marchandises vont passer comme le Feu.

E. LEPAGE & CIE.,
239 RUE SAINT-LAURENT,
Branche 1112 Rue Ontario.

N. B.—Rappelez-vous que tout CHAPEAU est garni GRATIS.

Compagnie de Navigation de la Rivière Ottawa

1892 —— 1892

ARRANGEMENT D'AUTOMNE

N. B.—Les steamers de la ligne journalière "Sovereign" et "Empress" cesseront de voyager après le 1er d'Octobre.

Service des steamers du marché, commençant le 3 Octobre. Le Steamer "Prince of Wales" partira de Montréal, les mercredis et samedis, à 6.30 a. m., avec fret et passagers pour Oka, Como, St Placide, Carillon, McAllister et tous ports entre Grenville, Hawkesbury et Ottawa. Partira de Carillon, les lundis et jeudis, à 6.45 a. m. pour Montréal.

Le steamer "Princess" partira de Montréal les mercredis et samedis, à 6 a. m., avec fret et passagers pour Ste Anne, Hudson, Pte aux Anglais, Rigaud, St Andrews, Carillon et Pte Fortune. Il partira de Pte Fortune les lundis et jeudis, à 6 a. m. et du quai St Andrews à 6.45 a. m. pour Montréal.

N. B.—Les passagers de Montréal pourront prendre le train de 9 a. m. pour Ste Anne afin de se raccorder avec les steamers "Prince of Wales" et "Princess les mercredis et samedis.

Le fret et les passagers sont transportés aux taux les plus bas possibles.

Pour plus amples renseignements, s'adresser au bureau principal, 89 rue Common, Montréal, ou au Capt. BOWIE, Queen's Wharf, Ottawa.

R. W. SHEPHERD, Jr., Gérant.

Les Classes du Soir

— AU —

The Montreal Business College.

Coin Place Victoria et Rue Craig,
TELEPHONE 2890.

Tenue des livres, sous tous rapports, écriture à la main, arithmétique, correspondance d'affaires, droit commercial, service civil, anglais et Français.

Le cours de Sténographie et de Clavigraphie dans les deux langues, y compris la grammaire, la Composition, Ecriture de Lettres, Formules d'affaires et les détails d'ouvrage de bureau.

Huit professeurs (deux français et six anglais), sacrifient tout leur temps et se dévouent à l'instruction des élèves de cet établissement.

Le département des Dames est sous la direction de dames qui ont toute l'expérience nécessaire. Instruction individuelle.

On sollicite une visite.

Un nouveau prospectus contenant les prix, termes, etc., est maintenant prêt.

Adresses :

DAVIS & BUIE.
Business College, Montréal.

178—1m

LE PACIFIQUE CANADIEN

CHANGEMENT D'HEURES

Commençant 9 Octobre 1892.

Laissent Montréal

De la gare de la rue Windsor pour

Ottawa, 7.40 a. m. *4 14 45 a. m.
Portland, Boston, a9.00 a. m. *a8.20 p. m.
Toronto—a9.20 a. m. *a8.30 p. m.
Détroit, Chicago, etc.—*a8.30 p. m.
S. Ste Marie, St Paul, Minneapolis—*a11.45 a. m.
Ste Anne, Vaudreuil, etc., a9.20 a. m., 5.15 p. m. 6.15 p. m.
Brockville a9.20 a. m., 5.15 p. m.
St Jean, a9.00 a. m., 4.10 p. m., [illegible], *a8.20 p. m.
Sherbrooke, 4.10 p. m., [a8.00 p. m.
St Hyacinthe, Waterloo—4.10 p. m.
Perth—9.20 a. m., 5.15 p. m., *a8.30 p. m.
Newport—a9.00 a. m. 4.10 p. m. *a8.20 p. m.
Halifax, N. S., St Jean, N. B., etc.—[a8.00 p. m.
Hudson, Rigaud et Pte Fortune, 6.15 p. m.

De la gare Dalhousie pour

Québec—8.10 a. m., [a4.30 p. m., a10.30 p. m.
Joliette, St Gabriel et Trois Rivières 5.15 p. m.
Ottawa—a8.50 a. m. 4.40 p. m., a8.40 p. m.
Winnipeg et Vancouver—a8.40 p. m.
Saint Lin, Saint Eustache—5.30 p. m.
St Agathe, 5.30 p. m., St Jérome, 8.50 a. m., 5.30 p. m.
Ste Rose et Ste Thérèse—8.50 a. m., a5.30 p. m., 4.40 p. m., 5.30 p. m., Le samedi 1.30 p. m. au lieu de 3.00 p. m.

† Tous les jours, excepté les samedis. Voyage tous les jours y compris le dimanche, les autres trains des jours de la semaine, tel que montré dans le tableau. a Chars Palais et Dortoir. ‡ Les dimanches seulement. a Excepté le samedi et le dimanche, se raccordant avec Portland tous les jours, les samedis exceptés.

Des trains suburbains pour Ste Anne, Vaudreuil, etc., partent de la gare Windsor, à 1.30 p. m. les samedis, et 4.15 p. m., tous les jours, excepté le samedi et dimanche, et arrivant à 9.00 p. m. seront discontinués après le 8 Octobre.

Le train de Toronto partant à 9 p. m. arrêtera à la Jonction de Montréal et à la Jonction de Kemptville seulement, entre Montréal et Smiths Falls.

Le train de Rigaud partant à 6.15 p. m. fera le trajet à Pointe Fortune, Winchester et Perth, partant à 5.15 p. m., et fera un trajet direct à Perth, se raccordant à Smiths Falls pour Brockville, à commencer du 10 Octobre.

BUREAU DES BILLETS :
266, Rue Saint-Jacques,
Coin rue McGill Et aux Stations.

A LOUER

L'ancien édifice de La Patrie, 31, 33 et 35 rue St Gabriel. Grand et spacieux local pour bureaux, imprimerie, etc. S'adresser 77 rue St Jacques.

CIE NAVIGATION RICHELIEU & ONTARIO

1892—SAISON—1892

Les vapeurs partiront pour les différents ports aux heures suivantes :

Quebec—Les vapeurs *Québec* et *Montréal* partent tous les jours, (Dimanches exceptés) à 7 p. m.

Pour le **Saguenay**—A partir du 15 Septembre, les vapeurs de cette ligne feront 2 voyages par semaine, partant de Québec, les mardis et vendredis à 7.30 a. m., pour la Baie St Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, Baie des Ha! Ha! et Chicoutimi, arrêtant à l'Anse St Jean.

Cornwall—Le vapeur *Bohemian* partira tous les mardis et vendredis à midi.

Pour **Trois-Rivières**—Tous les mardis et vendredis à 1 p. m.

Pour **Chambly**—Tous les mardis et vendredis à midi.

Pour **Boucherville,** Varennes, Verchères, tous les jours (Dimanches exceptés), par le vapeur *Terrebonne*, à 3.30 p. m.

Pour **Contrecœur**—Tous les lundis, mercredis et jeudis à 3.30 p. m.

Pour **Laprairie**—Du 26 Septembre au 21 Octobre, dimanches et fêtes exceptés, de Laprairie 6.30, [illegible] a. m. 12.30 p. m. De Montréal 7.30, 11.00 a. m., 4.00 p. m.

Traverse de Longueuil—Jours de semaine, de Longueuil au Pied du Courant, à [illegible]

Service du Dimanche Pour Longueuil, [illegible]

Traverse entre Boucherville—De Boucherville, jours de semaine, 6, 9, 11 a. m., [illegible] midi, 1, [illegible] de Hochelaga, 7, 10 a. m., midi, [illegible] et 7.30 p. m.

Bureaux des billets, où l'on peut retenir des cabines : H. V. Chaffee, 128 rue St Jacques, Hôtel Windsor, Hotel Balmoral, et Rand. McEwen, bassin du canal.

ALEX. MILLOY, Gérant du Trafic.
JULIEN CHABOT, Gérant Général.

Bureau principal 228 Rue St Paul.
Montréal, Aout 1892.

BUANDERIE SOUVERAINE
1717 RUE SAINTE-CATHERINE,
(Près de la rue St Denis)

Ouvrage fait à la main. Aucun produit chimique employé. Linge emporté et livré à sans charge. Chemises 10cts, Collets et Poignets 2c chaque.

LOUIS BELANGER, Gérant.
Téléphone 6931. 106—1a

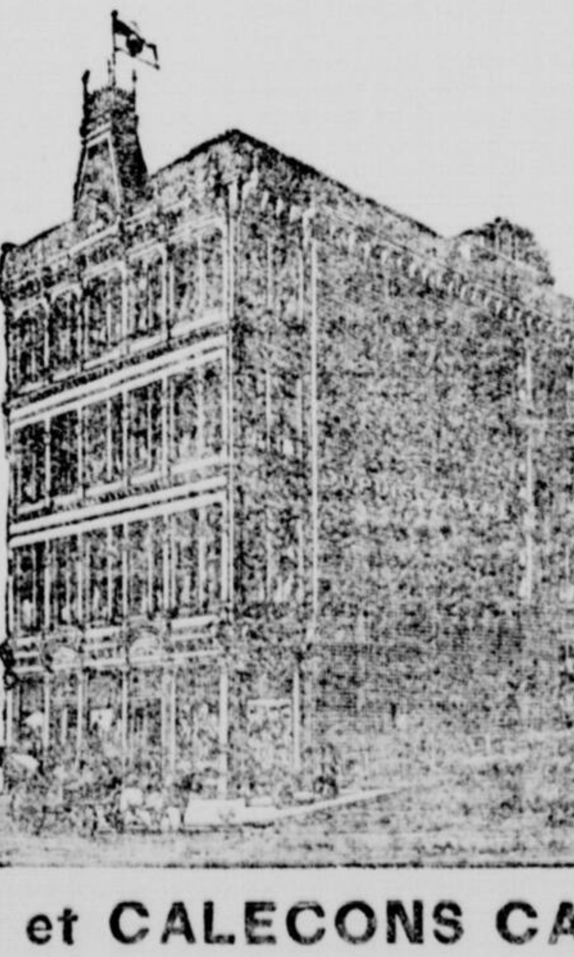

CORPS et CALECONS CANADIENS

Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Detailles presque pour rien, chez

Dupuis Frères

EXTRA

HOCHELAGA

Convention des libéraux, ce soir, à St-Henri

Ce soir, a lieu une convention des libéraux du comté d'Hochelaga, à St-Henri, dans les salles du Club Dorion.

Nos amis du comté d'Hochelaga ne veulent pas entendre parler d'une élection par acclamation ou d'une élection entre bleus.

Ils sont déterminés à faire la lutte et il est fort probable qu'ils la feront.

DANS UN PRESBYTERE

Un vol audacieux à St Boniface de Shawenegan

Les voleurs encore au large

Le presbytère de St Boniface de Shawenegan a été le théâtre d'un vol audacieux dans la nuit de samedi à dimanche dernier.

Les voleurs que l'on a pas encore découvert mais que l'on croit appartenir à une bande organisée ont d'abord pénétré par la cave. Rendus là ils ont voulu monter au premier étage mais ayant trouvé la porte fermée au verrou ils ont dû tenter un autre moyen.

Après avoir fait du dégat dans la cave et avoir bu du vin qui s'y trouvait ils sont revenus par une fenêtre du salon. Ils ont voulu enlever une vitre mais n'y parvenant pas ils l'ont brisée et se sont introduits dans le presbytère.

Ils ont d'abord fait le tour de cette chambre et, ne trouvant rien de grande valeur, ils ont pénétré dans la chambre à coucher de M. l'abbé Bellemare, curé; sans l'éveiller ils ont enlevé sa soutane et son pantalon pour y prendre ses clefs. Ils sont ensuite entrés dans son cabinet de travail et ont fait main basse sur toutes les valeurs qui s'y trouvaient.

Ils ont enlevé une somme de $45.00 en argent et après avoir fait quelque gâchis, ils sont sortis et se sont plu à couvrir la porte du presbytère de saletés et d'immondices.

M. le curé Bellemare qui, d'ordinaire, a le sommeil très léger ne s'est pas éveillé et ce n'est que dimanche matin qu'il a constaté le vol dont il a été victime. Les voleurs ont dû le tenir sous l'influence d'un narcotique pendant leurs opérations criminelles.

M. l'abbé E. Poirier vicaire était parti pour la desserte de la mission de St Mathieu, et le curé se trouvait seul.

Dans la journée, M Bellemare avait reçu une somme de $1,000 qu'il avait placé sous une statue mais heureusement les voleurs n'ont pas trouvé cet argent.

On fait les recherches les plus actives pour retrouver les voleurs.

Bal annuel

Le bal annuel de la Colonie Italienne de cette ville, aura lieu le 12 novembre prochain.

Etudiants

Les étudiants de l'Université McGill assisteront en corps à la représentation de "Joseph" à l'Académie de Musique un des soirs de la semaine prochaine.

Avez-vous le bon numéro ?

Si vous êtes anxieux de savoir le numéro du billet gagnant les mille dollars de la Grande Tombola de l'Hôpital Notre-Dame, il faudra vous rendre au Parc Sohmer, jeudi prochain, le 20 octobre, pour assister au tirage.

Bazar

L'Archevêque Fabre a ouvert hier soir, à la salle Windsor, le bazar annoncé en faveur de l'asile que les Petites Sœurs des Pauvres font construire pour leurs vieillards, rue Dorchester.

C'est là une fête de charité qui mérite l'encouragement de notre population, sans distinction de race, ni de foi, car les Petites Sœurs n'en font aucune entre leurs protégés.

Incendies

Vers dix heures, hier soir, le feu s'est déclaré dans les bâtiments situés en arrière de la résidence de M. James Stewart, No. 105 rue Bourget, St Henri. Les pompiers de Ste Cunégonde, Côte St Paul, et un devidoir de Montréal se sont rendus sur le théâtre de l'incendie.

Les pertes évaluées à $1,000 sont couvertes par les assurances.

On le ramène à Trois-Rivières

Le sergent André Courteau, de Trois-Rivières, était en cette ville, hier, à la recherche d'un nommé Louis G. Beaudry, employé à Trois-Rivières, et qui avait déserté de son service.

Après des recherches, on découvrait Beaudry dans la rue Visitation.

Ce matin, il est parti en compagnie du sergent.

Mort à l'hôpital

James Murray, la victime de l'accident qui est arrivé l'autre jour dans la rue du Collège est mort hier soir à l'hôpital Général des suites de ses blessures.

Ce matin, le coroner a tenu une enquête et le verdict rendu a été celui de "Mort accidentelle."

Nouvelles de St Anicet

La fête Colombienne a été célébrée hier à St Anicet. Des drapeaux flottaient sur un grand nombre de résidences.

— Hier, un incendie a détruit la résidence de Madame Veuve D. Sullivan. L'origine du feu est inconnue et les pertes sont couvertes par les assurances.

Personnel

M. Odilon Desmarais et M. A. M. Beauparlant viennent de former une société d'avocats à St Hyacinthe.

—M. DeBlois Thibaudeau, lieutenant dans le 65e bataillon, est parti hier soir pour le Manitoba. Il doit passer deux ans à Winnipeg où il servira dans le corps de cavalerie.

— Sont descendus au Riendeau: T. N. Falardeau, Québec; N. Mailhot, Trois-Rivières, J. B. DeGrosbois, Roxton Falls; L. N. Carrier, Lévis; J. E. Rouleau, St-Barthelémi; Dr N. A. Brossoit, Beauharnois.

— M. Andreas Warnecker, de Trois Rivières, ainsi que sa famille, partent demain matin pour Concord, N. H. où M. Warnecker va s'établir.

Il est accompagné des meilleurs souhaits de ses amis de Montréal.

— L'hon. M. Ouimet est au St-Lawrence Hall.

Fameuse chasse

MM. Jos. Riendeau, Alexis Armand, Joseph Pelletier, Jos. Pelland et les capitaines Perreault et Ronley, sont revenus hier soir, d'une partie de chasse à l'Ile du Chenal du Moine.

Ces messieurs ont pris 114 poules d'eau et 75 canards.

DEUX ELECTIONS

LES BREFS EMIS POUR UNE NOUVELLE ELECTION A MATANE ET TROIS-RIVIERES

Les électeurs auront à se prononcer sur les bienfaits de la taxe

Le gouvernement de Québec vient d'émettre les brefs pour l'élection de Matane et de Trois-Rivières.

L'appel nominal dans ces deux comtés aura lieu le 24 octobre et le jour du scrutin est fixé au 3 novembre.

La vacance à Matane est occasionnée par la démission de M. Flynn qui avait été élu pour deux circonscriptions électorales et qui a opté pour Gaspé.

A Trois-Rivières, la bataille se fera entre les anciens adversaires, MM. Cooke et Normand.

Nous croyons savoir que toutes les chances de succès sont en faveur de M. Cooke.

Dans tous les cas, les électeurs de ces deux comtés vont avoir une excellente occasion de se prononcer sur les bienfaits de la taxe directe.

QU'ARRIVERA-T-IL ?

M. Chapleau sera-t-il fait lieutenant-gouverneur?

Ce matin, plusieurs journalistes ont eu une entrevue avec un député provincial et ont causé ensemble des diverses rumeurs qui battent la rue depuis quelque temps.

Ce député est d'opinion que M. Chapleau aimerait bien à être nommé lieutenant-gouverneur de cette province, mais qu'il ne le sera pas. D'après ce même politicien, M. Angers entrera avant longtemps dans le cabinet fédéral.

Ce même député a déclaré que M. Beaubien est à la veille de sortir du cabinet provincial et que la prochaine session à Québec aura lieu à la fin de janvier prochain.

CLUB NATIONAL

Il y aura vendredi soir, à 8 heures, au No 1511 rue Notre-Dame, une réunion des membres de ce club, pour procéder aux élections annuelles.

Les membres seuls seront admis.

Par ordre.

J. A. DROUIN,
Secrétaire.

CLUB LETELLIER

On demande à M. Jos. Duhamel d'être candidat à la mairie

Le Club Letellier a eu une séance nombreuse et animée hier soir.

Sur proposition de M. Lajeunesse, il a été décidé que M. Jos Brunet soit élu président d'honneur de ce Club.

La discussion a roulé sur les prochaines élections municipales et on a décidé de faire signer des réquisitions en faveur de M. Jos. Duhamel pour la mairie et M. Zotique Renaud pour faire la lutte à M. Lamarche.

Plusieurs nouveaux membres ont été admis.

LE PARLEMENT MODELE

Ce soir, on s'attend à une séance intéressante au Parlement-Modèle.

LES TROUBLES DE SAINTE-ROSE

Julien Leblanc arrêté sur accusation d'assaut meurtrier

On se rappelle qu'à la suite de certains attentats commis dans la paroisse de Sainte-Rose, M. Sicotte, de la cour de police, était allé faire une enquête, et qu'un nommé Leblanc, qui refusait de comparaître, fut envoyé en prison pour deux mois.

La semaine dernière, M. Léonard, maire de Sainte-Rose, vint déposer que Leblanc lui avait fait des menaces et qu'il le craignait. Leblanc fut condamné à donner $1,000 de caution qu'il garderait la paix pendant deux ans. Il fut remis en liberté lundi.

Mardi soir, M. Léonard était assis chez lui, quand il faillit être assommé par deux pierres lancées du dehors à travers une fenêtre. Le fils de M. Léonard étant sorti aussitôt, aperçut Leblanc qui se sauvait. Conséquemment, ce dernier a été arrêté hier sur accusation d'assaut meurtrier et amené à la caserne centrale de cette ville.

Julien Leblanc, qui a 67 ans, proteste qu'il est innocent.

Ce matin, il a comparu devant M. le juge Dugas et a plaidé non-coupable à l'accusation.

Son procès a été remis à plus tard.

L'EXCURSION A CHICAGO

Réunion du comité spécial, ce matin

Le départ aura lieu le 18 courant, à huit heures

Ce matin, s'est assemblé le comité spécial chargé d'organiser l'excursion des échevins à Chicago et de désigner ceux qui devront y prendre part.

Le secrétaire du comité, M. René Beauset, a fait lecture d'une lettre venant du maire Washburne, de Chicago, et disant qu'on fera tout ce qui est possible de faire pour rendre agréable à l'édilité montréalaise son séjour à Chicago. Cette lettre informe aussi qu'avis a été donné au comité d'exposition de la visite de nos échevins.

Environ vingt-huit de ces derniers prendront part à l'excursion et les autres invités qui ont accepté l'invitation sont MM. Dr Laberge, du département d'hygiène, le chef Benoit, du département des incendies, Brittain, du département de la voirie, Dufresne, du département des finances, O. Marin, notaire de la ville, L. E. Morin, président de la Chambre de Commerce.

Rien n'est encore réglé pour ce qui regarde l'invitation au Board of Trade et aux Commissaires du hâvre.

Les journalistes suivants ont été acceptés par le comité:

M. J. I. Tarte, rédacteur du *Canadien*.

M. Jos. Tassé, rédacteur de la *Minerve*.

M E. J. O'Connor, rédacteur au *Herald*.

M. McBride, rédacteur à la *Gazette*.

Ferd. Charbonneau, rédacteur à la *Presse*.

G. E. Langlois, rédacteur à la *Patrie*.

Les noms envoyés par le *Star*, l'*Etendard* et le *Monde* ont été refusés.

Le départ des excursionnistes aura lieu mardi soir, à 8 heures précises.

Le comité a fait faire de jolies insignes pour ce voyage.

L'assemblée de ce matin a eu lieu sous la présidence du maire McShane.

Etaient présents les échevins Préfontaine, Gauthier, Robert, Cunningham, Stevenson, Cressé, Dufresne, Rolland, Clendinneng, Villeneuve et Nolan.

TRAMWAYS ELECTRIQUES

La compagnie des chars urbains reliera la côte St-Antoine à Montréal

Séance animée au conseil municipal chez nos voisins

Le conseil municipal de la Côte St-Antoine a eu une assemblée spéciale hier soir sous la présidence du maire Hutchinson.

Le but de cette réunion était la prise en considération des propositions faites par la compagnie des chars urbains concernant le projet de construction d'un tramway électrique chez nos voisins.

On a discuté pendant deux longues heures sur la lettre de M. Everett et les conditions qu'elle offrait et finalement on a adopté une résolution acceptant la proposition de la compagnie des chars urbains.

Le vote a donné six échevins pour la motion et trois contre.

Les spécifications seront les mêmes que celles adoptées par notre conseil.

PROMOTION

Le juge Wurtele à la cour du Banc de la Reine

Une dépêche d'Ottawa nous annonce que le juge Wurtele vient d'être promu à la cour du Banc de la Reine.

L'ordre en conseil a été signé hier.

On ne connait pas encore le nom de celui qui succèdera à M. le juge Wurtele.

DERAILLEMENT

Un train à côté de la voie près de Brockville

Brockville, Ont., 13. — Hier une main criminelle a fait dérailler un convoi composé de six wagons presque littéralement remplis de passagers.

Une aiguille avait été ouverte et le train en arrivant à toute vitesse est tombé à bas de la voie, mais par un hasard providentiel lorsque le convoi a pu être mis en arrêt il était en position sur la voie ferrée principale.

C'est une chose qui ne s'est jamais vue.

Il n'y a pas eu d'accident de personnes.

DE TOUT UN PEU

C'est aujourd'hui la Saint Edouard fête patronale de Mgr l'archevêque de Montréal.

—L'*Outaouais* est le nom d'un journal quotidien qui vient de paraître à Hull.

— La colonie canadienne de Biddeford, Maine, possède un vieux couple dont les âges totalisés forment 182. Ce sont M. Augustin Landry, âgé de 96 ans et son épouse âgée de 86. Ils se sont mariés voilà 70 ans.

— Un de nos compatriotes M. F. X. Belleau, de Lewiston, Me., a été élu membre de la chambre de l'Etat du Maine à Augusta. M. Belleau est un des canadiens les plus en vue du parti démocratique dans l'Etat du Maine.

— Hier matin, ont eu lieu à Montmagny les funérailles de M. Stanislas Vallée, patriote de 1837-38. Le défunt était âgé de 80 ans.

COUR CORRECTIONNELLE

William Geff, domicilié dans la rue Prince, a été arrêté hier après-midi par les constables Gravel et Riopelle sur l'accusation de vol d'un harnais.

Ce matin, il a été traduit devant M. le juge Dugas, et son procès a été remis à mercredi prochain.

— Le constable Gallagher a arrêté hier après-midi un nommé Francis Workman, cocher de la rue William, pour vol de fer chez Cunningham et Cie.

Il a comparu ce matin devant M. le juge Dugas, et a été condamné à six heures de cellules.

— Michel Avool Kibony, un colporteur syrien, a comparu ce matin devant la cour de police pour avoir colporté sans licence des marchandises en dehors des limites de la ville.

Le juge Dugas l'a condamné à $40 d'amende ou trois mois de prison.

— Ce matin, M. Marshall, de la société de protection des femmes et des enfants, a pris un *warrant* au greffe de la cour de police contre un nommé Walter Dallas. Celui-ci est accusé d'avoir maltraité sa femme.

— Le constable spécial Lafontaine a arrêté, ce matin, vers 10 heures, un bambin de 12 ans, nommé Joseph Paquette, dans les cours du Pacifique, au moment où il volait du charbon.

Le constable spécial a traduit le jeune voleur devant M. le juge Dugas, qui l'a condamné à $5 d'amende ou 8 jours de cellule.

— Ce matin, à la Cour des Sessions Spéciales, le nommé Russell, accusé du vol de deux pardessus, la propriété de M. Kennedy, marchand de la rue St-Laurent, a comparu devant M. le juge Desnoyers.

Le juge a pris la cause en délibéré et il rendra sa décision mardi prochain.

M. A. E. Poirier défendait l'accusé.

Ambulances

Les voitures d'ambulance des deux hôpitaux n'ont pas sorti depuis hier soir.

Le Montréal et Sorel

La rumeur dit que le Montréal et Sorel sera mis en opération avant longtemps.

Ce soir la C. M. B. A. au Parc Sohmer

Grande réception des délégués américains et canadiens. Grandes attractions nouvelles "*Les sœurs Austin*" *Les Pinards*, Delmar et Baker, Vérande etc. La plus belle fête de la saison. Admission 10 cts.

Trop vite, messieurs !

Hier soir, les constables L. Prévost et Bennie ont arrêté deux commis nommés Thos. O'Reilly et Thos. Potter, pour avoir conduit leur cheval à une allure immodérée dans la rue Craig. Ce matin, ils ont été traduits devant le recorder.

Thos. O'Reilly a été condamné à $5 d'amende ou dix jours d'emprisonnement. Quant à Potter il a été acquitté.

Mort d'un artiste Canadien à Paris

Les dernières dépêches nous annoncent la mort de M. Paul Peel, artiste canadien éminent, arrivée dernièrement à Paris.

M. Peel n'était que dans sa trente-deuxième année; il avait un immense talent pour la peinture et son nom avait un prestige réel dans le monde des arts.

Il a exposé de fort jolis tableaux au Salon de Paris, en 1890, sa toile "Après le bain" a remporté la médaille d'or.

Les parents de M. Peel demeurent à Ontario.

TELEGRAPHIE

LES ASSISES DE QUEBEC

LA MOTION DE M. FITZPATRICK RELATIVEMENT AU PROCÈS MERCIER

Jugement aujourd'hui

Québec, 13. — Après que les jurés eurent rapporté *true bill* contre Bélanger et Laquerre, les avocats ont repris la discussion de la motion Fitzpatrick relativement au procès Mercier.

M. DUNBAR discute la motion de M. Fitzpatrick dont nous avons parlé et proposée à l'effet de mettre de côté le grand jury. Il dit que la seule raison qui pourrait faire mettre de côté le jury, ce serait qu'il eut été irrégulièrement assermenté. M. Dunbar cite des auteurs à l'appui de ses dires.

MM. Fitzpatrick et Greenshields maintiennent leur motion.

M. GREENSHIELDS dit en substance: — "Nous avons, mon collègue et moi, demandé à la cour d'attendre à ce matin pour discuter le point que nous avons soulevé, afin que nous puissions examiner avec soin cette grave matière. La cour ayant semblé croire qu'il ne s'agissait pas ici d'une affaire importante, nous nous nous sommes vus forcés de la discuter hier. Aujourd'hui, nous n'avons pas changé d'opinion et les nombreux auteurs non plus, naturellement.

Je prétends que le *challenge* peut exister pour un grand jury, aussi bien que pour un petit jury et je partage en cela l'opinion des plus célèbres auteurs de droit criminel anglais.

M. Greenshields cite de nombreux extraits d'ouvrages bien connus à l'appui de sa thèse et qui démontrent qu'il y existe des précédents aux procédures demandées.

M. FITZPATRICK.— Je persiste dans l'opinion que j'ai émise hier. Depuis ce temps là j'ai pu l'étudier de nouveau et plus que jamais cette matière me semble être de la plus haute importante. De nombreux auteurs que j'ai consultés et que je vais citer me donnent raison. Le droit de faire mettre de côté un grand juré et même le jury entier existe dans la loi criminelle anglaise. Bishop, que je vous ai cité hier, dit que toute personne intéressée dans les procès, devant une cour criminelle a le droit de faire mettre de côté le grand jury en corps ou individuellement.

Dans une cause où étaient intéressés les propriétaires des bateaux de la ligne Canard, un cas curieux s'est présentée. Après que le verdict eut été rendu, la défense découvrit qu'un des jurés était intéressé dans la cause. Après bien des discussions, le verdict fut cassé.

M. Fitzpatrick s'attache ensuite à prouver que la motion qu'il a présentée hier aurait dû être discutée avant que les grands jurés aient fait leur rapport. C'est le droit d'un accusé d'avoir toutes les chances d'obtenir justice.

NOUVELLES D'OTTAWA

Ottawa, 13.— Sir Adolphe Caron, les honorables C. H. Tupper, Costigan, Haggart et, probablement, le gouverneur-général, assisteront samedi, à Montréal, aux jeux de crosse du club Shamrock.

—On a trouvé, ce matin, au pied de la falaise, au quai de la Reine, le corps de Peter Casey, étendu sans vie. Casey était un cordonnier, âgé de 42 ans. Une enquête aura lieu.

—Il est bruit que M. T. M. Daly, M. P., pour Selkirk, sera assermenté, demain et succèdera à l'hon. E. H. Dewdney, en qualité de ministre de l'Intérieur.

ENTRE PROFESSEUR ET ELEVES

Un maitre mis à la porte par ses élèves

Une scène fin-de-siècle

Québec, 13.—Une scène absolument fin-de-siècle s'est déroulée il n'y a pas longtemps dans une école importante de cette ville, où un professeur de nationalité et de religion différentes, enseigne l'anglais à des élèves en majeure partie canadiens-français et catholiques.

Un des élèves s'étant rendu coupable d'une espiègleries tout à fait enfantine, le professeur l'appela à lui et, après les préliminaires d'usage, il se mit en frais de lui administrer une correction corporelle à la mode du moyen-âge. Les élèves, témoins de ces brutalités, auraient peut-être laissé faire, si le professeur ne s'était avisé d'accompagner ses coups d'épithètes blessantes pour leur nationalité et leur religion, ainsi que d'injures absolument déplacées.

Les écoliers ont, paraît-il, la tête près du bonnet, et ma foi, sans les encourager, nous croyons qu'il y avait de quoi ! Ils quittèrent leurs sièges et s'avancèrent en rangs serrés et menaçants contre le professeur qui rouait l'élève à coups de pieds et oubliant les règles du *fair play* ils se mirent tous du côté de leur condisciple.

Les rôles furent intervertis et le professeur, après avoir reçu une contre-correction, fut bel et bien saisi, qui aux pieds, qui à la tête, et mis à la porte de la classe.

L'affaire (non pas le professeur heureusement) a été étouffée.

Nous sommes loin de donner raison aux élèves; mais il nous est impossible d'approuver ceux qui veulent faire revivre dans nos écoles les lois de Dracon.

Arrivages

Québec, 13. — SS. Tordenskjold.

Départs

SS. Tordenskjold, pour Sydney; New-Foundland, pour Halifax.

Elle tue son amant

Chicago, 13. — De bonne heure, ce matin, Grace Smith a déchargé une arme à feu et a tué Fritz Schmidt qui l'avait abandonnée.

Les troupes et des habitants de la Turquie, aux prises

Candia, 13. — Depuis longtemps, il existe du mécontentement entre les habitants de la province de Shahakia et les troupes turques stationnées dans différentes parties de la province. Les troupes se portaient à des excès contre les paisibles habitants qui finirent par se révolter. La population s'est armée et quand les soldats ont voulu renouveler leurs excès, ils ont été attaqués avec fureur. Ils se sont défendus en désespérés, sachant que s'ils étaient vaincus, ils n'avaient pas de pardon à espérer, mais ils ont été forcés de retraiter à leurs casernes. Neuf soldats et villageois ont été tués, et un grand nombre blessés. On s'attend à de nouveaux désordres.

TROUVE COUPABLE

Le verdict rendu contre Luckey

Brockville, Ont., 13. — Le coroner a tenu une enquête sur l'épouvantable tragédie de Newbliss et a rendu un verdict de culpabilité contre Luckey.

L'accusé a été incarcéré dans la prison en attendant les prochaines assises.

L'enquête n'a duré que 20 minutes.

La fête à New-York

New-York, 13 — Le *Herald* dit que jamais, dans aucune cité américaine, et peut-être dans aucune cité européenne avons-nous vu un spectacle plus imposant que celui de la métropole, hier matin. La fête a éclipsé tout ce qui avait été fait précédemment à New-York, ou dans aucune autre partie du pays.

Le *Times* dit, que voir une multitude semblable se réunir et se disperser sans désordre ou panique, et sans que la police soit forcée d'intervenir, est un triomphe pour la civilisation et parle en faveur de l'intelligence et de la bonne nature du peuple américain.

Le choléra en Russie

Londres, 13.—Le correspondant du *Standard* à Odessa dit que le choléra se répand dans tout le sud-ouest de la Russie.

Nomination de cardinaux

Londres, 13.—Un correspondant de Rome dit qu'il a été résolu définitivement de nommer cardinaux l'archevêque Vaughan et Mgr Stoner. On dit que le pape a abandonné l'idée de créer l'archevêque Walsh cardinal.

Les fêtes à Rome

Rome, 13.—Les cléricaux ont célébré les fêtes de Colomb en tenant des assemblées publiques où ils ont prononcé des discours et lu des poésies. L'orateur principal a été le Père Fasolis, qui croit que le Pape va faire de Colomb le patron de l'Amérique.

Le procès Deacon

Grasse, France, 13. — Le procès Deacon est commencé ce matin. M. Deacon était en cour, mais Madame Deacon était absente. Elle était représentée par son avocat qui prétendait que la cour était incompétente à juger le procès. La cour a décidé qu'elle était compétente.

Enterré sous le bran de scie

Cette après-midi, vers deux heures et demie, la voiture d'ambulance de l'hôpital Notre-Dame, a été appelée aux moulins Esplin, situés dans la rue Ottawa, pour recueillir un ouvrier nommé Maxime Delisle, âgé de 41 ans, et domicilié au No. 39a rue Lusignan.

Delisle travaillait au premier étage quand un avalanche de bran de scie tomba sur lui.

Il resta au moins deux minutes entièrement enterré avant qu'on put se rendre compte de la position critique dans laquelle il se trouvait.

On s'empressa alors de le retirer de sa périlleuse position.

A l'arrivée de l'ambulance, le Dr Hébert lui donna les premiers soins et il fut transporté à l'hôpital.

Le "Canada-Revue" No 17

SOMMAIRE. — La lettre Pastorale, *Catholique*—Prêtre et politicien, *Duroc* — Les frasques d'un décoré — Poème héroi-comique: L'inquisition moderne (*Suite et fin*), *Rémi Tremblay*—Les méprises se suivent, *A. Filiatrault*—Notes, *La Rédaction*—Originaux et Détraqués, Types Québecquois, VI, Dupil, II, *Louis Fréchette*—Epitre à M. Tardivel, *Calixte Le Beuf*—Ordres étrangers, *Viator*,—Le Pape et la question sociale—Archihumiliant, *Un élève des Frères*—Les conseilleurs et les payeurs—Les maladies épidémiques: Hygiène et prévention, Le choléra (*suite*), *Dr Monin*.

FEUILLETON: — Dette de haine (*suite*), *Georges Ohnet*. 194-3

Pour le plus bel assortiment de souliers Allemands de toutes sortes allez chez chez L. N. Lussier & Cie, 1351 rue Ste Catherine. 194-3

"In medio stat virtus"

Il me fait plaisir de constater l'encouragement plus que libéral que je reçois de mon ancienne clientèle. Hier, j'avais le plaisir de prendre l'ordre, d'un de nos notaires les plus distingués de notre ville; il est d'origine écossaise et descend d'une de ces anciennes familles qui à l'honnêteté joignent ce cœur bien placé qui rend leur contact désiré. J'habite un tout petit magasin, dont la devanture est pleine de modestie, et loin, de prêcher par la richesse. L'étranger craindra d'en franchir le seuil, car, du dehors, il pensera probablement, que je ne tiens pas la marchandise désirée. Que l'on se détrompe, T. R. Barbeau, en considération des médailles d'or et d'argent! 2 diplômes et 7 prix à l'exposition 1889 est consciencieusement obligé de tenir haut et ferme le drapeau qu'il s'est acquis par son mérite incontestable, et je crois que c'est le temps dire au public et aux amis

"In medio stat virtus"
1891 rue Notre-Dame,
Bell tel. 2522 Montréal

La succursale "rue Ste Catherine Est" de la Banque d'Hochelaga sera ouverte au public, samedi le 15 Oct. courant. 192-5

Le "Canada-Revue"

Il s'est produit un *boom* extraordinaire dans la vente du No 16 du *Canada-Revue*. Nous ne savons à quelle cause attribuer cette vente rapide qui nous a enlevé jusqu'à notre dernier numéro en quelques heures. Afin de satisfaire toutes les personnes qui veulent se procurer ce numéro nous faisons un deuxième tirage de deux mille copies.

3 192 LES ÉDITEURS.

Pour l'assortiment de chaussures complet, allez chez L. N. Lussier & Cie, 1351 rue Ste Catherine. 194-3

Notre maison est sans rivale à Montréal

Inutile d'aller ailleurs, vous ne trouverez jamais autant de fourrures riches et variées, autant de choix, des prix aussi bas qu'à la grande maison de fourrures Chas. Desjardins & Cie, 1533 Ste Catherine. 14, 17, 18

Le choix de Manteaux et de Fourrures pour dames, jeunes filles et enfants est vraiment splendide et les prix sont les plus bas "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine. 15 181

Palais de Crystal

M. Paul Lévesque, propriétaire de ce restaurant fashionable, a le plaisir d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a commencé à servir un dîner complet tous les jours, de midi à 3 heures, pour la somme de 25 cents seulement. La cuisine est de première classe et le menu des plus variés. 4-193

Pour élégantes chaussures faites à la main, allez chez L. N. Lussier & Cie, 1351 rue Ste Catherine. 194-4

Vente spéciale de Chaussures pour Dames, jeunes filles, garçons et enfants, "A la Ville de Montréal," coin St-Laurent et Ste-Catherine. 15 181

Dr J. G. A. Gendreau.

Chirurgien-dentiste, No 20 rue St-Laurent, Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthésie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Bel. Téléphone, 2818. Heures, de 9 a.m. à 6 p.m.

CHOLERA

Préservatif certain, guérison radicale de toutes maladies, sans frais ni drogues, par le traitement du curé Kneipp; la plus utile découverte du siècle. 50 à 100 médecins suivent un cour professé par le curé, preuve évidente des miracles produits par sa méthode.

Ma cure d'eau (traité des maladies... $0.90
Vivez ainsi (règles d'hygiène)....... 0.90
La santé pour tous (théorie)....... 0.25
Ajoutez 6c pour poste, par volume.

BIBLIOGRAPHIES

Après la mort, par L. Denis—livre étonnant — nous vivons invisibles autour des nôtres, etc........ 0.70
Récits de l'infini, par Flammarion... 0.90
Le monde avant la création, grand in-8, illustré............ 3.00
La création de l'homme, gr. in-8, ill. 3.00
Les premières civilisations, do do 3.00
Poésies de V. Hugo, éd. ill. le vol.. 0.25
Œuvres d'A. Dumas, le vol. in-18.. 0.52
DOCTEUR JOZAN:
Maladies secrètes (homme), splendides gravures en couleurs hors texte.. 1.25
Traité complet (maladies des femmes) gravure............ 1.25
La stérilité, (Dr Gérard) 550 photogravures............ 1.25
La grande névrose do do do.... 1.25

Chansons comiques, romances, chantées à Montréal, succès du jour, paroles et musique, 15c; deux chansons, au choix, pour 25c.

Toutes commandes sur Paris en un mois.
La librairie française, 134 rue St Laurent, Montréal. 107-jno

DECES

LaMothe—En cette ville, le 12 courant, à l'âge de 6 ans, 3 mois et 1 jour, Juliette, enfant de M. Alfred LaMothe, employé civil.

Les funérailles auront lieu le 13.

Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, No. 3?2 rue Dorchester, à 3 heures pour se rendre au Cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dansereau—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 40 ans et 8 mois, Pierre Dansereau, contracteur.

Avis des funérailles demain.

Ethier—En cette ville, le 13 courant, à l'âge de 1 mois et 20 jours, Adrienne Rose de Lima Ethier, fille bien-aimée de L. J. Ethier, avocat.

ON A BESOIN d'une bonne cuisinière ou servante générale. Aussi d'une jeune fille pour ouvrage léger. S'adresser à 13 rue Ste Famille.

ON DEMANDE 50 bons menuisiers. S'adresser 40 Rue Arcade, emploi pour tout l'hiver.

ON DEMANDE un pâtissier au No. 761 Rue Notre-Dame. 194 3

Purifiez l'air dans les chambres occupées par les malades en employant le King of Germ Killers. Un seul essai vous confirmera que c'est le meilleur désinfectant existant.

Pour vendre ou acheter, une propriété à bon marché, S'adresser 65 Rue St André. 192 6

PERROQUET perdu samedi. Récompense généreuse à qui le rapportera au No. 350 rue Visitation. T. Pepin. 191 6

ON A BESOIN d'un assistant teneur de livres, parlant parfaitement les deux langues. S'adresser entre 1 et 2 heures p.m. chez Thos. F. G. Foisy, fabricant de pianos, 214 Avenue Papineau. 193—jno

ON A BESOIN de plusieurs menuisiers. S'adresser à Foisy et Paquette 214 Avenue Papineau.

ON A BESOIN d'un assistant teneur de livre sachant les deux langues, connaissant la sténographie et le calligraphe (type writer). S'adresser à Thos. F. G. Foisy, fabricant de pianos, 214 avenue Papineau. jno—189

ON DEMANDE une fille de chambre au No. 279 rue St Denis. 65 jno

A VENDRE—Une charette de seconde main en bon ordre, bon marché, No 270 rue Jacques-Cartier. jno—190

A LOUER, chambres meublées, chauffées avec appareils, Rue du Champ de Mars, ll, et w. c. S'adresser à J. Charbonneau, 1569 Notre-Dame. 190-6

MAISONS CHAUFFEES A LOUER, No. 30 et 32 rue Cherrier; chauffage à l'eau chaude par le propriétaire, bain, eau chaude et froide, w. c., cuves à laver, lumière électrique et au gaz. E. L. de Bellefeuille, No. 32 rue St Jacques. 154—3m.

A LOUER—Le haut de maison No. 49 de la rue Albina, Carré St Louis. S'adresser à C. E. Leclerc, No 1858 rue Notre-Dame. 158

A VENDRE—Hôtels, salon, confiseries, fruits, épiceries, et toutes sortes d'affaires toujours en main. Excellente occasion pour des personnes qui désireraient commencer les affaires. Aussi, maisons et magasins à louer et à vendre dans les différentes parties de la ville. S'adresser à L. Harris, 1906 Ste Catherine, près de la rue St Urbain. 1a 74

EN VENTE—Bois pour allumer $2.00, Bois dur $3.50, blocs, $1.50 le voyage, le tout scié au four. Le bois au plus bas prix et le meilleur qui ait jamais été offert. J. A. MACDIARMID & Co. coin des rues St Jacques et Guy. Téléphone 8110. 1a-56

ETABLIE EN 1880

A vendre, Hotel, Restaurant [illegible], magasin de Cigares et tabac, boutique de barbier, magasin de chaussures dans toutes les parties de la ville, ainsi que des Propriétés et Terrains dans tous les quartiers de la ville et de la campagne. Argent à prêter, etc. Informations gratuites aux acheteurs. S'adresser à R. ROBERT, 25 Rue St Jacques. 14 juin—1a

ARGENT A PRETER

sur propriétés bâties à Montréal et sur bonnes terres. Créances hypothécaires et débentures achetées ou vendues. S'adresser à Perodeau & de Salaberry, Notaires, bâtisse de la New York Life, Place d'Armes, Montréal.

Pour chasser les Punaises, rien n'équivaut au King of Germ Killers.

NOUVELLES BATISSES DE LA CHAMBRE DE COMMERCE.

Louage de Bureaux, Chambre d'Echantillons, Restaurant et Boutique de Barbier.

On s'attend à ce que la nouvelle bâtisse de la Chambre de Commerce soit prête à être occupée le 1er Avril 1893, et pour louage de Bureaux, Chambres d'Echantillons, Restaurant et Boutique de Barbier, on peut maintenant s'adresser au soussigné, voir à son bureau les plans des différents étages et obtenir tous renseignements.

Dans le cas où l'on aurait besoin de deux ou un plus grand nombre de bureaux en suite, on les arrangera de manière à satisfaire les locataires, pourvu qu'on en fasse la demande promptement.

Par ordre,
GEO. HADRILL, Secrétaire.
Bureau de la Chambre de Commerce, 10 rue St Jean et 23 rue St Sacrement, Montréal. 193 6

LA COMPAGNIE DES CHARS URBAINS DE MONTREAL

a besoin d'un engin de la force de deux cents à mille chevaux. Veuillez envoyer des soumissions adressées à

H. A. EVERETT,
194 5 Directeur-Gérant.

O. CAUCHON,
324 RUE ST-LAURENT
BLOC MONTMARQUET.
Près de la rue Ste Catherine.

Tient toujours en stock un assortiment complet de Ferronneries, Peintures, Huiles, Vernis, choix de tapisseries anglaise, américaine et canadienne, Lampes, etc.

Une visite est sollicitée.

M. Cauchon continuera comme par le passé à entreprendre tout ouvrage en peinture, blanchissage et tapissage.

Spécialité de teinture Cabot pour briques [illegible]. Téléphone [illegible]

AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE.
HENRY THOMAS, Locataire et Gérant.

Lundi prochain le 10 Octobre, et durant la semaine, l'éminent acteur Anglais, M. EDWARD S. WILLARD, sous la direction de A. M. PALMER, fera sa première apparition sur la scène canadienne, présentant les scènes de Henry Arthur Jones.

Ce soir, JUDAH

Avec des effets de scènes et toiles employés dans la production originale, à son théâtre de Londres (The Shaftesbury), Jeudi et Vendredi soir: JUDAH. Matinée et soir, Samedi: THE MIDDLEMAN.

Prix—$1.50, $1, 75c, 50c. Galerie 25c.
Sièges maintenant en vente chez Nordheimer.

QUEEN'S THEATRE

Semaine commençant lundi, le 10 Octobre. Matinée Samedi. Engagement extraordinaire de la Compagnie COGHLAN, présentant la plus grande Comédie de Victorien Sardou:

"DIPLOMACY"

Costumes et toiles de scènes entièrement nouvelles. Sièges en vente au magasin de musique de Sheppard, et à la New-York Piano Co., aux hotels Windsor et Balmoral, de 9 a. m. à 5 p. m.

A venir, CHAS. T. ELLIS, dans COUNT CASPER.

Théâtre Royal

Semaine commençant lundi, le 10 Octobre. Après-midi et soirées.

Le fameux Drame-Comédie

THE HAND OF FATE

Excellente Compagnie, jolis décors, situations des plus intéressantes.

Entrée: 10c, 20c et 30c. Sièges réservés 10c extra. Plan au Théâtre de 9 a. m. à 10 p. m. Semaine suivante: N. S. WOOD.

LA DANSE—Désirez-vous acquérir rapidement une connaissance parfaite de cet art magnifique? Si tel est votre désir, rappelez-vous que la première classe du Prof. DURKEE pour les commençants se forme maintenant. Elle se réunira tous les mardis et vendredis soirs. 2269 Rue Sainte Catherine. Ouvert l'après midi et le soir. 1 Oct—3m

Maintenant en Exposition.
Ne manquez pas d'aller voir le
GRAND CYCLORAMA

Maintenant en exposition et contenant la fameuse bataille des Indiens, le 25 Juin 1876, et la défense du général Custer et des deux armées par les tribus alliées des Sioux commandées par les fameux chefs GALL et SITTING BULL.

ADMISSION 25 cts

Ouvert tous les jours depuis 9 a. m. jusqu'à 11 p. m. Les dimanches de 1 à 10 p. m. 1981 Rue Ste Catherine, coin de la rue St Urbain. Les chars urbains y arrêtent venant de toutes les parties de la ville.

QUEEN'S HALL

LA DANSE

Exercices Physiques, Marche.

Toute personne apprend à danser. Quand vous apprenez correctement, vous vous procurez du plaisir ainsi qu'à ceux avec qui vous dansez. Vous n'avez qu'à voir mon école pour décider où aller et apprendre. Les classes ont lieu comme suit: Adultes, 8 p. m., jeunes gens, dames et enfants, 4 p. m. Prix modérés. Je garantis l'enseignement. A. ROY MACDONALD, Jr., 2221 Ste Catherine. 194—3m

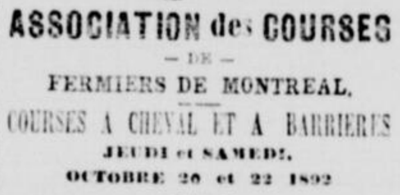

ASSOCIATION des COURSES
— DE —
FERMIERS DE MONTREAL.

COURSES A CHEVAL ET A BARRIERES
JEUDI et SAMEDI,
OCTOBRE 20 et 22 1892
— AU —
PARC LEPINE.

Quatre courses chaque jour, sous le patronage de Son Honneur le Maire de Montréal.

Président, S. PENNISTON.
Vice-Président, W. N. HENDERSON.
Comité:—H. McGEE, M. PRUD'HOMME, S. MONTEITH, CHARLES FINNIE, A. BOA.
Hon.-Trésorier, M. JEFFREY.
Hon.-Secrétaire, GEORGE FINNIE.
Secrétaire, JOSEPH WHITE,
107 Rue St-Jacques, Montréal.
13 15 17

LE CANADA-REVUE.

Il s'est produit un BOOM extraordinaire dans la vente du No. 16 du Canada-Revue. Nous ne savons a quelle cause attribuer cette vente rapide qui nous a enleve jusqu'a notre dernier numero en quelques heres. Afin de satisfaire toutes les personnes qui veulent se procurer ce numero nous faisons un deuxieme tirage de deux mille copies.

LES EDITEURS.
192—2

VIENNA ICE CREAM PARLOR

232 RUE ST-LAURENT, (A quelques portes au-dessous de la rue Ste Catherine) tenu par

DIETHELM & HEAFNER,

ci-devant de l'établissement du confiseur de Walker. On fait une spécialité d'exécuter les ordres pour partis et [illegible] de noces. 123

Demandez les certificats attestant que le King of Germ Killers est le meilleur désinfectant existant.

GEO. W. REED

Couvreur en Ardoise, Métal et Gravois, et commerçant de

Matériaux pour Couvertures.
Composition pour Toits,
Asphalte et Béton pour planchers
783 & 785 RUE CRAIG.
MONTREAL.
Téléphone 666 [illegible]

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal

Convocation de Creanciers.

Cour Supérieure pour la Province de Québec. No 127

Dans la faillite de Henri Arthur Héta, marchand de chaussures de la Cité de Montréal.

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure, au greffe des faillites, au Palais de Justice, à Montréal, le 17ème jour d'Octobre courant, à DIX heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 12 Octobre 1892.

L. H. COLLARD,
Député-Protonotaire.

L'ANCIENNE MAISON

P. D. DODS & Co.

N'EST PAS ENTRÉE DANS LA

COMBINAISON

et ils continueront comme par le passé à vendre leurs marchandises aux plus bas prix tout en gardant les mêmes qualités de marchandises.

P. D. DODS & CO.,
146—RUE McGILL—146
6m—18